



Budget primitif 2011

Rapport de présentation

Sommaire

	Page
Exposé introductif	1
Présentation générale des équilibres financiers	3
1 - Produits fiscaux	7
2 - Charge de la dette	9
3 - Détermination du résultat prévisionnel	11
4 - Détermination du besoin de financement	15
Présentation fonctionnelle	17
1 - Animation de la cité, culture, patrimoine historique et édifices classés, relations avec les associations, vie étudiante et enseignement supérieur	19
2 - Affaires sociales	29
3 - Environnement, développement durable	37
4 - Promotion de la ville, tourisme, politique des labels, relations internationales	49
5 - Déplacements urbains, circulation, voirie, maintenance des bâtiments communaux	55
6 - Enseignement, jeunesse, conseil municipal jeunes	67
7 - Politique des quartiers et de proximité, conseils de quartiers, services aux habitants	75
8 - Sports et loisirs	83
9 - Sécurité, protection et gestion animale, stationnement	89
10 - Economie, emploi, relations avec les entreprises	97
11 - Urbanisme, renouvellement urbain	105
12 - Requalification des espaces publics	105
13 - Prévention	119
14 - Commerce, artisanat	126
15 - Services généraux - finances, commande publique, protocole	131
Equilibre général	139
1 - Récapitulation par commission	141
2 - Autres mouvements comptables	143
3 - Equilibre général	145

EXPOSE INTRODUCTIF

Accompagnant le document budgétaire officiel établi selon les normes de l'instruction comptable M14, le présent rapport de présentation **détaille par secteur fonctionnel** les propositions budgétaires du nouvel exercice qui vous seront commentées par chaque Adjoint au Maire pour leur secteur de responsabilité. Dans un premier temps, la présentation s'arrêtera sur les tableaux définissant les grands équilibres financiers de ce nouveau budget, ainsi que la charge de la dette et les produits fiscaux.

C'est à partir de ces éléments que sera examiné le projet de budget pour l'année 2011, **les crédits seront naturellement votés par nature**, conformément à la réglementation en vigueur et à la délibération de principe du Conseil Municipal du 15 décembre 2008.

Le budget primitif 2011 **confirme les principales orientations budgétaires** présentées au cours du débat qui s'est tenu le 16 décembre dernier. En complément des mouvements réels présentés lors du D.O.B., diverses opérations d'ordre budgétaires, sont venues s'ajouter, notamment en ce qui concerne la gestion active de la dette.

L'année 2011 symbolise la mise en œuvre opérationnelle d'opérations d'investissement majeures du mandat, nécessitant un recours à l'emprunt plus conséquent sur les deux prochains exercices. Toutefois, les grands équilibres financiers de la Collectivité présentés dans le Plan d'Action Municipale 2009-2014 (P.A.M.) demeureront préservés à fin 2014, malgré l'évolution du périmètre d'actions de la Collectivité. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, la Ville a repris la gestion de trois accueils collectifs de mineurs préalablement confiés à une association, influant notamment sur le poids des charges de personnel.

Après avoir rappelé les grands équilibres financiers de ce nouveau budget, chaque Adjoint au Maire va présenter le budget de son secteur, tant en fonctionnement qu'en investissement. **Cette présentation fonctionnelle vient compléter la présentation par nature du document technique lequel correspond à la présentation officielle définie par l'instruction comptable M14.** A partir de ces deux méthodes de présentation, le budget 2011 sera par conséquent pleinement commenté et détaillé devant le Conseil Municipal.

Enfin, comme chaque année, une comparaison entre l'exercice nouveau et l'exercice en cours figure généralement dans les tableaux. Afin de comparer des éléments comparables, **la comparaison est effectuée de budget primitif à budget primitif.**

**PRESENTATION GENERALE
DES EQUILIBRES FINANCIERS**

Le budget primitif 2011 confirme les orientations budgétaires proposées lors du Conseil municipal du 16 décembre dernier, venues réaffirmer les engagements pris dans le cadre du Plan d'action municipale.

En effet, les équilibres financiers de la Ville de Troyes reposent depuis de nombreuses années sur quatre principes forts :

- la **reconduction des taux de la fiscalité** (tableau A1) pour la 12^{ème} année consécutive, limitant la progression du produit fiscal à la seule évolution des bases d'imposition, soit par la revalorisation annuelle décidée en loi de finances initiale, soit par la variation physique observée en 2010 ;
- un **recours maîtrisé à l'emprunt**, en cohérence avec le niveau attendu à fin 2014 (tableau A2) ;
- le **maintien d'un autofinancement net** équivalent à celui de 2010 , correspondant pour rappel à l'objectif fixé par la Municipalité à fin 2014 (tableau A3) ;
- la confirmation d'un **niveau d'investissement soutenu**, avec l'entrée en phase opérationnelle des principaux chantiers d'ampleur du mandat, marquant notamment l'implication de la Ville en faveur de l'économie et des Troyens.

Ces objectifs tant politiques, que financiers nécessitent naturellement des efforts de gestion des services, notamment en termes de charges de personnel. C'est uniquement par une maîtrise des dépenses et la poursuite de l'optimisation des recettes que la Ville de Troyes maintiendra la qualité du service rendu aux Troyens.

Il convient à présent d'aborder de façon précise la mise en œuvre de ces grands principes financiers pour l'année 2011, à travers la présentation financière de ce budget.

A1 - PRODUITS FISCAUX

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	PREVU BP 2010			PROJET 2011		
	BASES D'IMPOSITION	TAUX	PRODUIT	BASES ESTIMEES	TAUX	PRODUIT
1 - PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX			25 977 387			26 523 276
- Taxe d'habitation	64 443 796	18,15%	11 696 549	66 076 853	18,15%	11 992 949
- Taxe foncière bâtie	58 474 283	24,36%	14 244 335	59 508 478	24,36%	14 496 265
- Taxe foncière non bâtie	209 184	17,45%	36 503	195 198	17,45%	34 062
2 - COMPENSATIONS DE L'ETAT			2 108 150			2 365 900
- Taxe d'habitation			1 241 970			1 379 500
- Taxe foncière bâtie			324 280			395 000
- Taxe professionnelle			541 900			591 400
3 - TOTAL GENERAL			28 085 537			28 889 176 2,9%
POUR INFORMATION	ATTENDU 2010			PROJET 2011		
			PRODUIT			PRODUIT
1 - PRODUIT DES IMPOTS LOCAUX			26 003 212			26 523 276 2,00%
2 - COMPENSATIONS DE L'ETAT			2 431 639			2 365 900 -2,70%
3 - TOTAL GENERAL			28 434 851			28 889 176 1,60%

TABLEAU A1 – PRODUITS FISCAUX

En amont de l'analyse de l'ensemble des budgets fonctionnels, il convient d'aborder différents tableaux à caractère plus général et en premier lieu le **tableau A1** consacré aux produits fiscaux ou assimilés.

❶ Le produit des **impôts locaux** est estimé à **26 523 276 €** contre 26 003 212 €, montant perçu en 2010 (hors rôles supplémentaires), soit une évolution de **2 %**.

Conformément au débat d'orientations budgétaires, les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau de 1999. Aussi, la variation résulte uniquement d'un effet base avec :

- l'incidence de la revalorisation annuelle des bases d'imposition arrêtée par la loi de finances initiale pour 2011 à 2 %,
- la variation physique de l'assiette fiscale, sous l'effet notamment de la politique d'urbanisation menée par la Ville ou de l'actualisation des bases par la commission communale des impôts directs.

Toutefois, ces données n'ont qu'une valeur prévisionnelle puisque les bases d'imposition ne seront notifiées par les services de l'Etat qu'au cours du 1^{er} trimestre.

Pour terminer sur la fiscalité directe, il est important de rappeler que la réforme de la taxe professionnelle en 2010 n'a pas eu d'incidence pour la Collectivité, dans la mesure où elle est membre d'un groupement à fiscalité propre. Ainsi, la redistribution des recettes fiscales entre collectivités locales (département, région, commune) a concerné uniquement le Grand Troyes.

❷ Les **compensations de l'Etat** sont proposées en diminution par rapport au montant notifié en 2010, soit **2 365 900 €**. Cette baisse s'explique par le rôle de variables d'ajustement de certaines compensations d'exonérations fiscales et ce, en adéquation avec l'objectif de retour à l'équilibre affiché par l'Etat.

Le total des produits fiscaux s'élève par conséquent à **28 889 176 €** contre 28 434 851 € en 2010 soit une augmentation de **1.60 %**.

A2 - CHARGE DE LA DETTE - BUDGET PRINCIPAL

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	RAPPEL 2010 (au 01/01/10)	PROJET 2011 (au 01/01/11)	EVOLUTION
I - DETTE EN CAPITAL AU 1° JANVIER (a)	71 555 423	68 574 829	- 4,2%
DETTE EN CAPITAL AU 31 DECEMBRE (b)	68 574 829	70 337 399	2,6%
écart théorique fin 2011 par rapport au CA 2009 (situation au 01/01/2010)		-1 218 024	- 1,7%
pour info : écart théorique fin 2011 par rapport au CA 2005 (début politique de désendettement)		-9 322 601	- 11,7%
II - CHARGE BRUTE ANNUELLE	10 550 094	10 674 430	1,2%
1 - FRAIS FINANCIERS	2 569 500	2 437 000	- 5,2%
- Intérêts des emprunts	2 437 500	2 387 000	
- Intérêts des autres dettes	50 000	50 000	
- Autres charges financières	82 000		
2 - REMBOURSEMENT DE CAPITAUX	7 980 594	8 237 430	3,2%
- Etablissements de crédit	7 977 138	8 233 970	
- Autres emprunts	3 455	3 460	
III - PRODUITS EN ATTENUATION	587 130	269 500	- 54,1%
- Intérêts budgets annexes	73 445	60 000	
- Autres produits financiers	179 425		
- Capitaux budgets annexes	334 260	209 500	
IV - CHARGE NETTE (II - III)	9 962 963	10 404 930	4,4%
(a) Dette au 01/01/2010 = au 31/12/2009 = CA 2009			
(b) Dette au 31/12/2010 = dette avec réalisation emprunts sur 2010			
<u>Pour mémoire : stock global de dette (budgets principal et annexes)</u>			
- Dette en capital au 1er janvier (a)	77 490 000	74 359 000	
- Dette en capital au 31 décembre (b)	74 359 000	75 965 000	
écart théorique fin 2011 par rapport au CA 2009 (situation au 01/01/2010)		-1 525 000	- 2,0%
pour info : écart théorique fin 2011 par rapport au CA 2005 (début politique de désendettement)		-3 695 000	- 4,6%

TABLEAU A2 – CHARGE DE LA DETTE

❶ Encours de dette du budget principal

Contrairement aux orientations budgétaires prévoyant un recours à l'emprunt de 6 000 000 € sur 2010, le besoin définitif au 31 décembre a été arrêté, en adéquation avec le niveau de réalisation du programme d'investissement, à 5 000 000 €. Ainsi, **l'encours de dette à fin 2010 est de 68 574 829 €.**

L'exercice 2011 correspond à l'engagement opérationnel de projets d'envergure du plan d'action municipale (P.A.M.), induisant une adaptation du financement complémentaire par emprunt. Ainsi, pour 2011, le recours prévisionnel à l'emprunt est de **10 000 000 €**. Toutefois, le besoin de financement par emprunt, plus élevé en 2011 et 2012, sera en baisse sur les deux derniers exercices, respectant ainsi les objectifs d'endettement du P.A.M. à fin 2014.

Sur cette base, même si l'encours du budget principal augmentera à fin 2011 de 1 762 570 € il est intéressant de relever que **depuis le 1er janvier 2006, la ville de Troyes s'est désendettée**, au titre du seul budget principal, **de plus de 9 millions d'euros**, soit une diminution de l'encours de 11,7%.

❷ Encours global de dette global

L'encours global de la dette correspond au stock de dette du budget principal comprenant des emprunts affectés aux budgets annexes, et les emprunts souscrits directement par le budget annexe du stationnement payant, sur les exercices 2006 et 2007, pour le financement du parking Cathédrale.

L'encours total de dette de la Collectivité s'élève ainsi à 74 359 000 € au 1er janvier 2011, soit à fin 2011, un encours théorique de **75 965 000 €**. En comparaison de la situation au compte administratif 2005, sur l'ensemble des budgets, la **collectivité s'est désendettée de 3 695 000 €**, soit **une baisse de près de 4.6%**.

❸ Charge de la dette

Malgré des frais financiers en baisse de 2.7 %, la charge brute de la dette 2011 est proposée, en comparaison du budget primitif 2010, en augmentation : **10 674 430 €** contre 10 550 094 € en 2010. Ceci s'explique d'une part par la hausse du remboursement en capital de dette, et par des produits en atténuation plus faibles, sous l'effet d'opérations de gestion de dette soldées en 2010 et de la diminution de l'encours de la dette des budgets annexes.

En définitive, la charge nette de la dette du budget principal ressort à **10 404 930 €**.

A3 - DETERMINATION DU RESULTAT PREVISIONNEL

(d'après les tableaux III.A1 et III.A2 du document technique du budget)

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	RAPPEL BUDGET 2010	PROJET BUDGET 2011	EVOLUTION 2011/2010
I - RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	79 839 890	80 671 210	1,0%
1 - RESSOURCES FISCALES	43 900 410	44 691 470	1,8%
- dont : impôts locaux	25 977 400	26 523 270	2,1%
autres impôts et taxes	17 923 010	18 168 200	1,4%
2 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	28 321 410	28 450 240	0,5%
- dont : dotations	23 689 230	23 894 360	0,9%
subventions et participations	4 632 180	4 555 880	-1,6%
3 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	6 524 370	6 460 710	-1,0%
4 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 093 700	1 068 790	-2,3%
II - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	69 035 260	69 319 480	0,4%
1 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 676 740	14 651 910	-0,2%
2 - FRAIS DE PERSONNEL	42 340 180	43 022 970	1,6%
3 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 018 340	11 644 600	-3,1%
A - EXCEDENT BRUT COURANT	10 804 630	11 351 730	5,1%
III - OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	427 200	311 200	-27,2%
1 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	536 500	416 950	-22,3%
dont : mouvements réels	274 000	158 950	-41,99%
mouvements d'ordre	262 500	258 000	-1,71%
2 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-109 300	-105 750	-3,2%
dont : mouvements réels	-109 300	-105 750	-3,25%
B - EPARGNE DE GESTION (A+ III)	11 231 830	11 662 930	3,8%
IV - OPERATIONS FINANCIERES	-2 266 630	-2 377 000	4,9%
1 - PRODUITS FINANCIERS	302 870	60 000	-80,2%
2 - CHARGES FINANCIERES	-2 569 500	-2 437 000	-5,2%
C - EPARGNE BRUTE (B+ IV)	8 965 200	9 285 930	3,6%
V - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-2 373 930	-2 536 200	6,8%
D - RESULTAT PREVISIONNEL (C+V)	6 591 270	6 749 730	2,4%

TABLEAU A3 – DETERMINATION DU RESULTAT PREVISIONNEL

Etablis selon la logique d'analyse financière favorisée par l'instruction comptable M14, les tableaux **A3** permettent de structurer le budget à partir des mouvements par nature faisant apparaître les grands équilibres budgétaires. Cette présentation est celle généralement utilisée pour l'étude des principaux documents budgétaires de la collectivité.

❶ **Les ressources de fonctionnement** sont proposées à **80 671 210 €** contre 79 839 890 €, soit en augmentation de + 1 %. Cette progression provient essentiellement du poste « ressources fiscales », pour les raisons présentées précédemment (tableau A1). Les dotations de l'Etat sont reconduites pour les montants perçus en 2010, hors abondement exceptionnel de la dotation de solidarité urbaine. Enfin, la baisse observée sur le poste subventions et dotations résulte, outre le financement de la caisse d'allocations familiales dans le cadre du Contrat Enfance jeunesse, de la diminution de la participation de l'Etat en faveur des emplois d'insertion et de financements d'actions non reconduites en 2011.

❷ **Les charges de fonctionnement** affichent une progression de **0.4 %**. Elles passent de 69 035 260 € à **69 319 480 €** en 2011. Les charges à caractère général sont reconduites au niveau de 2011, malgré l'augmentation de l'énergie et des révisions contractuelles des engagements pris sur marchés. Il est important de souligner que les investissements réalisés (points d'apports volontaires, équipements de services, ...) participent à cette maîtrise.

Les **autres charges de gestion courante** s'élèvent à **11 644 600 €**, soit en diminution de **3.1 %** en comparaison de 2010. Les subventions aux associations sont reconduites en niveau de 2010, hors subventions exceptionnelles 2010 et hors incidence de la reprise en gestion de trois Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), gérés par l'Association Jeunesse pour Demain (AJD), bénéficiant d'une subvention Ville de Troyes. Par ailleurs, les contributions obligatoires sont en diminution sous l'effet d'une part de la fin annoncée de la commercialisation de séjours au Village vacances de Lamoura, et d'autre part, du changement d'imputation comptable des opérations réalisées par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA).

Concernant plus particulièrement les **charges de personnel**, elles sont proposées à **43 022 970 €**, affichant ainsi pour l'année 2011 une augmentation de **1.6 %** par rapport à l'exercice budgétaire précédent, qu'il convient cependant de pondérer par l'effet de trois mesures :

- l'intégration des personnels de droit privé (6 agents) de l'Association Jeunesse pour Demain au 1^{er} janvier 2011 dans le cadre de la reprise de la gestion de trois ACM ;
- la mutation de 2 agents relevant du Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) exerçant en totalité pour le compte de la ville de Troyes au 1^{er} janvier 2011 ;
- l'adhésion au second trimestre 2011 à un contrat d'assurance pour la couverture des risques statutaires Accident du travail qui se matérialisera par un taux de cotisation assis sur la masse salariale des fonctionnaires titulaires et stagiaires ;

Aussi, si l'on reste à périmètre constant, pour comparer au BP 2010, l'évolution des charges de personnel est limitée à **1,1%** par rapport à 2010, notamment en raison de l'évolution normale des carrières (évolution du point indiciaire, effets des avancements d'échelons et de grades...) et des réformes statutaires annoncées en 2011 (GIPA : garantie individuelle du pouvoir d'achat, refonte des échelles indiciaires en catégories B, ...).

Cette évolution est modérée notamment par les effets conjugués d'une gestion rigoureuse des effectifs (remplacement non systématique des agents absents, recours limités à la vacation, ...), le partage des ressources humaines dans le cadre de la mutualisation de certains services fonctionnels avec le CMAS et le Grand Troyes ainsi que la suppression sur l'année 2010 de 10 emplois permanents au tableau des effectifs.

③ De la différence entre les ressources et les charges de fonctionnement, est déduit l'**excédent brut courant**, en progression de 5.1 % par rapport à 2010 : **11 351 730 €** contre 10 804 630 €.

Prenant en compte les opérations exceptionnelles qui, par définition, fluctuent d'une année sur l'autre, l'**épargne de gestion** s'élève **11 662 930 €**. Sur celle-ci, s'imputent ensuite les mouvements financiers conduisant à une **épargne brute de 9 285 930 €**.

Enfin, déduction faite des dotations aux amortissements, le **résultat prévisionnel de l'exercice ressort à 6 749 730 €**, en progression de plus de **2 %** par rapport à 2010 (6 591 270 €).

A4 - DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

(d'après les tableaux III.B1 du document technique du budget)

Montants exprimés en Euros

DESIGNATION	RAPPEL BUDGET 2010	PROJET BUDGET 2011	DESIGNATION	RAPPEL BUDGET 2010	PROJET BUDGET 2011
A - DEPENSES			B - RECETTES		
I - CONSTITUTION D'IMMOBILISATIONS	17 344 060	20 339 100	I - RESSOURCES PROPRES DEFINITIVES	10 344 060	9 339 100
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	2 383 750	1 423 800	DOTATIONS	3 950 000	3 050 000
<i> dont : immobilisations incorporelles</i>	<i> 717 400</i>	<i> 297 000</i>	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 738 060	4 789 100
<i> immobilisations corporelles</i>	<i> 1 666 350</i>	<i> 1 126 800</i>	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 656 000	1 500 000
TRAVAUX EN COURS	14 333 980	18 128 100			
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	626 330	787 200	II - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	334 260	209 500
			RECouvreMENTS DE CREANCES	334 260	209 500
II - MOUVEMENTS DE DETTES	8 060 960	8 259 430	III - MOUVEMENTS DE DETTE	6 024 000	10 022 000
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	8 036 960	8 237 430	AUGMENTATION DES EMPRUNTS ET	6 000 000	10 000 000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	24 000	22 000	AUTRES DETTES FINANCIERES	24 000	22 000
			DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		
III - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		790 000	IV - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		790 000
AMENAGEMENT AVENUES CHOMEDEY VANIER		550 000	AMENAGEMENT AVENUES CHOMEDEY VANIER		550 000
PISTES CYCLABLES - QUAIS DAMPIERRE ET		240 000	PISTES CYCLABLES - QUAIS DAMPIERRE ET		240 000
COMTES DE CHAMPAGNE			COMTES DE CHAMPAGNE		
IV - OPERATIONS D'ORDRE	8 296 500	10 116 000	V - OPERATIONS D'ORDRE	10 407 930	12 394 200
OPERATIONS PATRIMONIALES	8 034 000	9 858 000	OPERATIONS PATRIMONIALES	8 034 000	9 858 000
CHARGES TRANSFEREES	262 500	258 000	CHARGES TRANSFEREES	296 000	153 000
			AMORTISSEMENTS	2 077 930	2 383 200
A - MONTANT DES DEPENSES	33 701 520	39 504 530	B - MONTANT DES RECETTES	27 110 250	32 754 800
		17,2%			20,8%
			C - BESOIN DE FINANCEMENT (A - B)	6 591 270	6 749 730

TABLEAU A4 – DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT

Dans la continuité de la méthode retenue, le tableau **A4** tend à déterminer le besoin de financement des opérations d'investissement, qui doit être en accord avec le résultat de l'exercice de fonctionnement dégagé précédemment.

❶ Les **dépenses d'investissement**, proposées à hauteur de **39 504 530 €**, comprennent :

- les **constitutions d'immobilisations** pour **20 339 100 €**, en nette progression en comparaison de 2010, marquant ainsi la montée en puissance des opérations annoncées dans le plan d'action municipale :
 - 1 423 800 € pour l'acquisition de biens meubles et immeubles,
 - 18 128 100 € pour les opérations de travaux de construction et de réhabilitation,
 - 787 200 € pour le versement de subventions d'équipement.
- les **mouvements de dette**, pour **8 259 430 €** dont 8 237 430 € au titre du remboursement de capital des emprunts.
- les **opérations pour compte de tiers** pour **790 000 €**, dans le cadre de deux conventions de prestations de services à venir avec le Grand Troyes.

❷ Les **recettes d'investissement**, estimées à **32 754 800 €**, correspondent aux dotations et subventions d'investissement constituant les ressources propres définitives, pour un montant total de **9 339 100 €**, en baisse par rapport à 2010, en raison du programme de cessions d'immobilisations et du FCTVA moins élevé après l'année 2009 marquée par le Plan de relance.

A ces ressources propres, s'ajoutent les recouvrements de créances (**209 500 €**) provenant exclusivement des budgets annexes, les mouvements de dette dont le programme annuel d'emprunts nouveaux est arrêté à **10 000 000 €**.

Enfin, les recettes attendues du Grand Troyes dans le cadre des conventions visées ci-dessus sont inscrites pour un montant équivalent aux dépenses, soit **790 000 €**.

Par différence entre les dépenses et les recettes, on obtient le besoin de financement de **6 749 730 €**, montant égal au résultat prévisionnel de l'exercice.

PRESENTATION FONCTIONNELLE

**1 – ANIMATION DE LA CITE, CULTURE,
PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS,
VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**B1 - ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PROMOTION DE LA CITE	2 349 400		- 2 349 400	2 411 100		- 2 411 100
THEATRES	110 000	40 000	- 70 000	102 000	40 000	- 62 000
ESPACE ARGENCE	42 900	102 000	59 100	32 910	131 000	98 090
sous-total	2 502 300	142 000	-2 360 300	2 546 010	171 000	- 2 375 010
ECOLE DES BEAUX ARTS	32 800	45 000	12 200	40 000	50 000	10 000
CONSERVATOIRE	116 620	575 000	458 380	106 600	588 000	481 400
HARMONIE MUNICIPALE	44 500		- 44 500	40 050	18 000	- 22 050
MUSEES	319 350	165 000	- 154 350	309 030	167 900	- 141 130
sous-total	513 270	785 000	271 730	495 680	823 900	328 220
MONUMENTS HISTORIQUES	48 000		- 48 000	43 950		- 43 950
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	21 670	30 000	8 330	20 290	32 500	12 210
VIE ETUDIANTE	180 810	23 500	- 157 310	171 620	23 500	- 148 120
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>5 833 990</i>		<i>- 5 833 990</i>	<i>5 966 210</i>		<i>- 5 966 210</i>
TOTAUX	9 100 040	980 500	-8 119 540	9 243 760	1 050 900	-8 192 860
écart 2011 / 2010				143 720	70 400	-73 320
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>275 030</i>		<i>- 275 030</i>	<i>264 500</i>		<i>- 264 500</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Promotion de la Cité – Lieux de diffusion : Théâtres et espace Argence

En matière de fonctionnement, l'évolution du budget est liée au renforcement réglementaire des mesures de sécurité d'accueil du public au sein des lieux de diffusion (Espace Argence, Théâtres), ainsi qu'à l'accroissement des activités culturelles au sein de ces salles, entraînant un renforcement ponctuel des équipes techniques (vacataires, intermittents).

La création de l'E.P.A. Maison du Boulangier permet de rationaliser le fonctionnement et s'inscrit ainsi dans un périmètre budgétaire constant. Cette nouvelle structure, en conformité avec les statuts adoptés en Conseil Municipal le 30 septembre 2010, bénéficie d'une contribution financière qui correspond au maintien du périmètre d'activités précédemment menées sous la forme d'une association loi 1901, ainsi qu'à la reprise de l'organisation de la Fête de la Musique, dès 2011.

La qualité d'accueil des manifestations notamment à l'espace Argence, reconnue à l'échelon national, est un réel facteur d'attractivité du territoire. Il permet d'engager une politique volontariste en matière de recettes de location, grâce à l'accueil de nouveaux événements. La charge nette de la Collectivité sera donc maîtrisée sur le secteur.

Par ailleurs, le maintien des subventions aux associations culturelles se poursuit à un niveau élevé.

❷ Etablissements d'enseignement artistique et pôle muséal

La charge brute globale cumulée des établissements d'enseignement artistique (école des beaux arts, conservatoire et harmonie municipale) et du pôle muséal s'élève à **495 680 €**. Poursuivant la démarche engagée depuis le début du mandat en faveur des musées, une enveloppe de plus de 100 000 € a été dégagée pour la réalisation d'expositions qui se dérouleront au Musée d'Art Moderne (Afrique, collections croisées / Retrospective Monod) et au Musée Saint Loup (Jean Baptiste Coffinet / Les copistes) au cours de l'année 2011.

En atténuation de ces dépenses, les recettes escomptées à hauteur de **823 900 €**, proviennent des droits d'inscriptions des élèves dans les établissements d'enseignement et des droits d'entrées dans les musées, ainsi que des dotations financières du Conseil Général et de l'Etat pour le fonctionnement du Conservatoire. Des partenaires publics et privés soutiendront également financièrement les expositions des musées troyens.

③ Monuments Historiques

Les principales dépenses de fonctionnement se justifient par des actions préventives de nettoyage des couvertures et des actions ponctuelles de réparation des toitures. Un poste spécifiquement dédié à la surveillance des monuments historiques travaille en étroite collaboration avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine pour prévenir tout nouveau désordre induit par un défaut d'entretien. Ce travail implique des visites d'inspections régulières, y compris des lieux les moins accessibles.

La consultation lancée fin 2010 sous la forme d'un accord-cadre dans le but de pouvoir disposer à la demande des services d'un architecte du patrimoine chargé d'établir des préconisations d'urgence et d'assister la collectivité dans la priorisation et l'établissement de prescriptions techniques, traduit la volonté de la collectivité de se donner les moyens d'assurer la sauvegarde et l'entretien d'un patrimoine exceptionnel. Le recours à ce prestataire doit permettre également d'envisager des opérations d'investissement isolées, essentielles sur le plan de la conservation des édifices.

④ Relations avec les associations

La Vie Associative, axe prioritaire de la Ville de Troyes, continuera de bénéficier en 2011, année européenne du volontariat, du même soutien financier puisque globalement le volume des subventions accordées sera sensiblement identique à celui octroyé les années passées.

Autre volet d'accompagnement : la mise à disposition des deux locaux associatifs, la Maison des Activités Robert Schuman et la Maison des Associations Pasteur, établissements mutualisés dont les modalités d'occupation ont pour objectif de garantir à chaque utilisateur une parfaite égalité de traitement d'accès et de conditions d'utilisation.

Enfin, cette année verra la poursuite des réflexions engagées sur le troisième site dédié à la vie associative : la réserve foncière de la Maison des Syndicats – Cité Beurnonville, soit 354 m² aménagés en rez-de-chaussée du bâtiment et qui accueilleront, courant 2012, une douzaine d'associations faisant l'objet d'un relogement.

Les deux principaux postes de dépenses 2011 concernent en travaux des opérations de maintenance de motorisation des câbles des stores et en impression, la réalisation du guide annuel des associations ainsi que la réalisation des dossiers de demandes de subvention et plaquettes d'informations annexes.

⑤ Vie étudiante

Les propositions budgétaires 2011 du secteur de la Vie Étudiante s'inscrivent dans un objectif d'augmentation de la population étudiante, en facilitant son intégration et l'ancrage de plus de 9 000 étudiants sur le territoire de la commune, bénéficiant d'un panel de formations qui s'étoffe chaque année dans l'agglomération troyenne.

Si l'action à mener sur la qualité de l'accueil offert à l'étudiant troyen doit encore s'enrichir en s'intensifiant, les dépenses correspondantes restent néanmoins maîtrisées puisque la section de fonctionnement du secteur inscrit une charge nette de **148 120 €**, pour 157 310 € en 2010.

L'enveloppe permettra de créer deux temps forts autour de l'accueil de l'étudiant à Troyes, au moment de son inscription durant l'été 2011 : d'une part l'organisation du "Forum Logement" sur un site de proximité, accessible à tous ; d'autre part, la mise en place de l'événement étudiant phare de la rentrée, les "Clés de Troyes" qui connaît chaque année une participation active croissante des étudiants. La manifestation qui se tiendra pour la cinquième année du 4 au 6 octobre prochain permettra à l'ensemble de nos étudiants de s'approprier la ville.

L'enveloppe permettra également d'assurer le fonctionnement quotidien de la Maison des Étudiants, ainsi que d'enrichir le programme d'animations sur le Campus, organisées en partenariat avec la F.E.T. et la radio étudiante, Campus 3. L'installation de celle-ci dans ses locaux définitifs de la Maison des Étudiants, au cœur du Campus des Comtes de Champagne, ajoutera au dynamisme local.

L'enveloppe "bourses et prix", consacrée aux aides sur critères sociaux, pour 100 000 €, témoigne également de la volonté de notre collectivité de fidéliser l'étudiant à son territoire, tout en renouvelant son attachement aux familles troyennes, puisqu'elle permet d'encourager la poursuite d'études de 200 étudiants particulièrement méritants.

Pour poursuivre sur le contenu de la section de fonctionnement, les recettes restent inchangées, à hauteur de **23 500 €**, somme constituée de subventions du Grand Troyes, de la Région, et de partenaires privés, au titre de la participation aux grands événements menés par le secteur ; le maillage des partenariats restant la clé du succès de ces initiatives municipales.

**C1 - ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE ET EDIFICES CLASSES,
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS, VIE ETUDIANTE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Montants exprimés en
Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - MUSEES	234 900	64 000	- 170 900
Acquisitions d'œuvres d'art	20 000	15 000	- 5 000
Restaurations d'œuvres d'art	50 000	29 000	- 21 000
Matériels et moyens techniques	8 000		- 8 000
Travaux de maintenance et de modernisation	156 900	20 000	- 136 900
2 - ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	68 500	12 000	- 56 500
Conservatoire - cautions instruments de musique	12 000	12 000	0
Conservatoire - travaux de maintenance et de modernisation	28 000		- 28 000
Ecole des Beaux Arts - matériels et moyens techniques	1 500		- 1 500
Ecole des Beaux Arts - travaux de maintenance et de modernisation	17 500		- 17 500
Divers établissements culturels - travaux de maintenance et de modernisation	9 500		- 9 500
3 - ETABLISSEMENTS DE DIFFUSION	1 016 800	400 000	- 616 800
Théâtres - matériels et moyens techniques	3 400		- 3 400
Théâtres - travaux de maintenance et de modernisation	37 500		- 37 500
Agence - matériels et moyens techniques	3 500		- 3 500
Agence - travaux de maintenance et de modernisation	72 400		- 72 400
Agence - aménagement Chapelle et Aile Nord	900 000	400 000	- 500 000
4 - PATRIMOINE HISTORIQUE - EDIFICES CLASSES	848 500	341 000	- 507 500
Edifices classés - restaurations d'œuvres d'art	88 000	59 000	- 29 000
Edifices classés - travaux de maintenance	150 000	82 000	- 68 000
Edifices classés - travaux d'amélioration	35 500		- 35 500
Eglise St Nicolas - restauration élévation nord	275 000	100 000	- 175 000
Hôtel de Ville - Restauration de la façade	300 000	100 000	- 200 000
5 - ANIMATION DE LA CITE - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	15 000	0	- 15 000
Relations avec les associations - travaux de maintenance et de modernisation	15 000		- 15 000
6 - VIE ETUDIANTE	5 000	0	- 5 000
Maison des Etudiants - matériels et moyens techniques	5 000		- 5 000
TOTAUX GENERAUX (hors études)	2 188 700	817 000	- 1 371 700
<i><u>Pour mémoire</u> : Etudes globalisées aux Services généraux</i>			
<i>Pôle muséal</i>			
<i>Hôtel Vauluisant : diagnostic et préservation du bâtiment</i>			
<i>Eglise Saint Nizier : étude préalable pour diagnostic et préservation du bâtiment</i>			

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

❶ Etablissements d'enseignement artistique et pôle muséal

234 900 € sont affectés au pôle muséal permettant ainsi de poursuivre les travaux de renforcement de la sécurité des sites pour 55 000 €, et d'améliorer les espaces de présentation des collections, en particulier au musée Saint-Loup où une première somme de 55 000 € est dégagée afin de préparer dès à présent la mise en place de l'importante exposition prévue début 2012, au peintre Mignard. Complétant ce programme de travaux, outre le renouvellement annuel de matériels techniques, 70 000 € sont inscrits au titre des restaurations et acquisitions d'œuvres d'art.

Par ailleurs, une enveloppe de 68 500 € est destinée aux interventions de modernisation prévues dans les **établissements d'enseignement artistique**, qui consistent principalement à rénover l'atelier de poterie à l'école des Beaux Arts et à rendre plus fonctionnelles les salles de danse du conservatoire par l'aménagement des sols et de la sonorisation.

A ces opérations d'équipement d'un montant global de 303 400 €, il est attendu des partenaires habituels **des concours financiers à hauteur de 76 000 €**, portant ainsi la charge nette d'investissement à 227 400 €.

❷ Etablissements de diffusion

Le budget d'investissement confirme le soutien en faveur des associations, avec la modernisation de la grande salle polyvalente de l'espace Argence, ainsi que du réseau électrique général. L'investissement dans les théâtres sera également poursuivi, avec l'acquisition de matériels et moyens techniques spécifiques aux activités scéniques pour le théâtre de Champagne.

Les établissements de diffusion bénéficieront ainsi d'un **programme global d'investissement de 616 800 €** en charge nette.

❸ Patrimoine historique – Edifices classés

Au titre des **programmes annuels de maintenance et d'amélioration dans les édifices classés**, la priorité en 2011 concerne le confortement de la façade ouest de l'église Saint-Nizier, étayée fin 2009 suite à d'importantes chutes de pierre. Il s'agit à ce stade d'engager une étude et les premières interventions dans l'attente d'une restauration plus lourde à moyen terme.

Les travaux engagés avec le concours des ateliers municipaux, sur le recouvrement et l'isolement des combles se poursuivent. Parallèlement, il est projeté d'installer un cabinet d'aisance au sein de l'église de la Madeleine dans le cadre d'un programme d'amélioration des conditions de travail et d'un projet axé sur la qualité du service offert aux occupants. Le budget 2011 prévoit par ailleurs la création d'un dégagement de secours supplémentaire au niveau de la salle accueillant la Société Académique de l'Aube avec l'ouverture d'une porte, l'aménagement d'un perron et d'un escalier, projet en cours de définition et de discussion avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour conclure, deux opérations pour lesquelles les premiers travaux sont annoncés pour 2011 :

- La **restauration de la façade de l'hôtel de Ville** pour un montant d'opération estimé à 1 150 000 € et un besoin de crédits de paiement sur l'exercice 2011 de **300 000 €**. La restauration de la façade entre dans le cadre de la réflexion plus globale de l'aménagement des abords de l'hôtel de Ville. Les études sur la façade confiées à E. Pallot, architecte en chef des monuments historiques, sont d'ores et déjà en cours. Une ouverture du chantier au cours du printemps est visée. Ces travaux incluent la mise en accessibilité de l'entrée de l'hôtel de Ville.
- Une **première tranche de travaux sur l'église Saint-Nicolas**, d'un montant de **275 000 €**, englobant le transfert de la sacristie, la mise en conformité des installations électriques, la reprise du système de chauffage, la démolition des édicules construits au pied de la façade nord. Cette première phase vient en accompagnement de la réflexion engagée sur l'îlot Bourse du Travail et préfigure une restauration plus importante à moyen terme de l'élévation nord.

S'agissant des **objets mobiliers des édifices classés**, le budget est proposé à hauteur de **88 000 €** en dépenses, en vue :

- l'achèvement de la restauration des six tableaux de J Carrey, qui pourront être accrochées dans l'église Saint-Pantaléon à la fin du 1^{er} semestre 2011 ;
- du positionnement définitif de statues de l'église Saint Jean-au-marché, présentées sur des socles durant l'exposition sur le Beau 16^{ème} ;

- l'engagement de nouvelles restaurations, telles qu'une peinture murale de l'église Saint Jean-au-marché représentant le Jugement dernier de la fin du 15^{ème} siècle, de deux groupes sculptés de l'église Saint-Nicolas attribués au Maître de Chaource, ou des tableaux de Jacques de Létin ;
- l'intervention sur les menuiseries de panneaux peints de la fin du 16^{ème} siècle présentés dans l'église Saint-Rémi.

④ Animation de la cité – Relations avec les associations

Au titre du programme pluriannuel d'investissements d'un montant de 15 000 €, les actions prioritaires porteront sur la réalisation de travaux destinés à sécuriser la gestion des accès en soirée de la Maison des Associations Pasteur, en dotant de dispositif anti-panique les portes latérales, en reliant l'alarme anti-intrusion à la Police Municipale et en implantant des rampes latérales et centrales sur l'escalier principal.

⑤ Vie étudiante

Une enveloppe de 5 000 € est inscrite au budget 2011, au titre d'une dotation complémentaire, nécessaire d'une part à l'acquisition de supports de communication et de promotion, d'autre part à l'équipement actuel des salles de répétition et de représentation de la Maison des Étudiants, régulièrement animées par des groupes de musique étudiants.

2 – AFFAIRES SOCIALES

B2 - AFFAIRES SOCIALES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ACTION SOCIALE	2 617 000		- 2 617 000	2 692 000		- 2 692 000
PETITE ENFANCE	549 290	3 450 300	2 901 010	549 030	3 448 000	2 898 970
ANIMATION DES AINES	147 880	53 410	- 94 470	135 750	56 000	- 79 750
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>6 430 450</i>		<i>- 6 430 450</i>	<i>6 576 190</i>		<i>- 6 576 190</i>
TOTAUX	9 744 620	3 503 710	-6 240 910	9 952 970	3 504 000	-6 448 970
écart 2011 / 2010				208 350	290	-208 060
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>103 300</i>		<i>- 103 300</i>	<i>76 100</i>		<i>- 76 100</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

ACTION SOCIALE

2 692 000 €

❶ Subvention de la Ville au CMAS : 2 600 000 €

En augmentation de 75 000 € par rapport à 2010, la subvention de la Ville au CMAS pour 2011 s'établira à 2 600 000 € permettant d'élaborer le budget du CMAS.

Ce budget est constitué principalement de dépenses de personnel (79%) appelé à dispenser un accompagnement individualisé au profit des personnes en difficultés, voire en situation de grande précarité (Service d'Urgence Sociale). Par ailleurs, des crédits sont réservés à hauteur de 7 % du budget pour déployer des aides directes au bénéfice de ces mêmes publics, mais également auprès d'associations conventionnées avec le CMAS au regard de l'objet qu'elles poursuivent envers la population troyenne, notamment dans le domaine de l'aide à domicile, du soutien aux personnes malades ou handicapées, etc... Les 14 % restants du budget comprennent les dépenses de fonctionnement courant des services, la dotation aux amortissements (2,17 %) et les frais financiers (0,29 %).

❷ Autres organismes : 72 000 €

Ce crédit correspond au montant des subventions de fonctionnement à attribuer aux associations relevant du secteur « Action Sociale » faisant l'objet d'un rapport spécifique.

❸ Reversement de l'impôt spectacles : 20 000 €

En application de la législation en vigueur, un tiers du produit global encaissé par la collectivité doit être reversé au C.M.A.S.

PETITE ENFANCE

549 030 €

Le budget de fonctionnement s'élève, hors frais de personnel permanent, à un montant de **549 030 €** de charges brutes. Les postes de dépenses les plus significatifs de ce secteur sont :

- la restauration livrée dans chaque Maison Petite Enfance,
- les fournitures d'hygiène et de soins, poste en hausse pour répondre à l'obligation de fournir les couches en crèche familiale,
- la rémunération de personnels de remplacement en cas d'absence du personnel permanent, l'activité étant réglementairement conditionnée par le respect des taux d'encadrement.

L'adaptation du fonctionnement des équipements portera l'offre 2011 à 41,5 places d'accueil collectif et 6,1 places d'accueil familial dans l'attente de la structure des Sénar des (20 places à l'horizon 2012) et de l'extension de la M.P.E du Parc (20 places).

Les recettes estimées à **3 448 000 €** sont constituées de la participation des parents, de la CAF et du Centre Hospitalier.

ANIMATION DES AINÉS

135 750 €

L'offre d'activités de loisirs, manifestations et animations diversifiées est maintenue sur la base de 2010. Le nombre d'adhérents est stable (800) et l'optimisation des moyens municipaux permet de diminuer le poste vacataires.

Le montant des recettes (56 000 €) correspond exclusivement à la participation financière des aînés à travers leur adhésion et leur participation payante aux diverses activités développées.

C2 - AFFAIRES SOCIALES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - PETITE ENFANCE	240 200	112 000	- 128 200
Matériels et mobilier	24 500	7 700	- 16 800
Travaux de maintenance et de modernisation	65 700	14 300	- 51 400
Extension et réhabilitation Maison Petite Enfance du Parc	150 000	90 000	- 60 000
2 - ANIMATION DES AINES	22 500	0	- 22 500
Travaux de maintenance et de modernisation	22 500		- 22 500
TOTAUX GENERAUX	262 700	112 000	- 150 700

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement pour 2011, proposé à **262 700 €**, comprend en dépenses pour :

❶ Petite Enfance

- des crédits d'acquisition de matériels et mobiliers pour divers établissements : 24 500 €
- des crédits de travaux de maintenance et de modernisation des établissements : 65 700 €
- des crédits pour l'extension et la réhabilitation de la MPE du Parc : 150 000 €

Ce programme bénéficiera du financement notamment de la Caisse d'Allocations familiales.

❷ Animation des Aînés

- des crédits de travaux de maintenance et de modernisation des établissements : 22 500 €

3 – ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

B3 - ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ENVIRONNEMENT - DEVEL. DURABLE	47 220	56 700	9 480	61 000	52 200	- 8 800
COLLECTE DES DECHETS	2 710 240	6 630 000	3 919 760	2 741 500	6 875 100	4 133 600
PROPRETE	249 750		- 249 750	223 060		- 223 060
ESPACES VERTS	384 100	30 000	- 354 100	335 500	30 000	- 305 500
ENERGIE	3 089 770	60 000	- 3 029 770	3 214 500	80 000	- 3 134 500
DSP EAU POTABLE		236 000	236 000		240 000	240 000
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>4 271 690</i>		<i>- 4 271 690</i>	<i>4 368 500</i>		<i>- 4 368 500</i>
TOTAUX	10 752 770	7 012 700	-3 740 070	10 944 060	7 277 300	-3 666 760
écart 2011 / 2010				191 290	264 600	73 310
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>54 690</i>		<i>- 54 690</i>	<i>53 350</i>		<i>- 53 350</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

Depuis plusieurs années maintenant, la problématique du développement durable est inscrite dans chaque projet entrepris par la collectivité. Chaque service doit prendre en compte les aspects et conséquences environnementaux, économiques et sociaux des actions envisagées. Cette réalité continue à animer nos actions, qu'elles soient propres à la ville, ou réalisées en partenariat avec des intervenants extérieurs, qu'ils soient publics ou privés.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget de fonctionnement s'élève globalement à **10 944 060 € en dépenses et 7 277 300 € en recettes.**

① Environnement – développement durable

Les dépenses s'élèvent à **61 000 €** contre 47 220 € en 2010, au titre des actions qui seront reprises courant 2011 sur l'aménagement du parc du site des Moulins, mais également sur la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Dans ce domaine, la Ville de Troyes a terminé plusieurs étapes de l'élaboration de son Agenda 21. Voici un retour sur les différentes étapes réalisées en 2010 :

- ***la concertation avec les Troyens :***

Les 6 réunions publiques (Point Du Jour, Chartreux, Marots, Sénardes, Vassaulles-Tauxelles et Hôtel-de-Ville) ont rassemblé plus de 400 personnes. Les débats furent d'une grande richesse et les interventions nombreuses et très variées. Les questions abordées ont balayé les différentes composantes du développement durable, dégagant ainsi de grandes orientations au regard des attentes des Troyens. Les principaux thèmes mis en avant ont été les déplacements et les transports, le logement et les bâtiments, la protection de l'environnement, la cohésion sociale et la solidarité ou encore la consommation responsable principalement à travers la gestion des déchets. Cette concertation s'est conclue par une grande soirée de restitution en septembre dernier destinée à présenter aux Troyens le fruit de leurs réflexions, suivie par une conférence portant sur « les enjeux du développement durable pour les territoires » animée par Dominique Bourg, membre du comité de veille de la Fondation Nicolas Hulot et fondateur du Centre de Recherche en Ecologie Industrielle et Développement Durable de l'UTT.

- ***Les ateliers thématiques***

L'objectif des ateliers thématiques était de rassembler les experts du territoire pour chaque grande orientation issue de la concertation. Les membres des ateliers ont travaillé sur 5 thèmes différents à raison de 3 séances par thème : les bâtiments durables, la mobilité durable, la production et la consommation responsable, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement.

Les trois premiers ateliers ont été co-animés avec le Grand Troyes dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, projet de territoire visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de l'Agglomération.

Le premier trimestre 2011 sera mis à profit pour mesurer la faisabilité technique des actions et pour chiffrer les propositions d'action élaborées par les ateliers thématiques. Toutes les actions identifiées ne pourront être réalisées et des choix devront s'opérer.

- ***Le Bilan Carbone***

Suite à la Loi Grenelle II, promulguée le 12 juillet 2010, les collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de réaliser un Plan Climat Energie Territorial, plan visant à réduire localement leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), principaux responsables des changements climatiques. Pour les collectivités lancées dans l'élaboration d'un Agenda 21, la loi prévoit que le Plan Climat Energie Territorial soit compris dans le volet « Energie » de l'Agenda 21.

La première étape du plan est de quantifier ces émissions de GES et d'identifier les principaux postes d'émissions et leur importance. L'outil est alors le Bilan Carbone, qui nécessite de posséder une accréditation particulière de la part de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

Pour le réaliser, la Ville de Troyes accueillera, pour 6 mois, un stagiaire dans le cadre d'une convention avec l'UTT (qui possède l'accréditation de l'ADEME mentionnée ci-dessus).

❷ **Collecte des déchets** : Il faut noter la stabilité du budget dans ce secteur, établi en 2010 à 2 710 240 € en dépenses pour 2 741 500 € en 2011. La mise en place de la redevance spéciale continue à faire baisser le volume des déchets ultimes issus des professionnels et des administrations, ainsi que les volumes de bacs en location.

Le budget en recettes pour 2011 s'établit à 6 875 100 €, comprenant notamment le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont le taux de 10.72 % sera reconduit pour la 3^{ème} année. Par ailleurs, la ville de Troyes a été attributaire du marché de 3 ans lancé par le Grand Troyes pour la collecte verre et papier, ce qui occasionne une recette annuelle d'environ 150 000 €.

❸ **Propreté** : Le budget s'établit à 223 060 € pour 2011 avec la continuité des interventions dans la ville à qualité égale, notamment grâce aux matériels acquis par la collectivité, ou en cours d'acquisition sur 2011. Le budget est principalement consacré aux prestations de nettoyage des espaces publics, et de nettoyage du centre ville. Il convient de noter que la collectivité a confié plusieurs marchés publics dans le cadre de ses consultations, à des entreprises sociales, dans le domaine du désherbage par exemple ou du nettoyage du centre ville.

❹ **Espaces verts** : Le budget s'élève en 2011 à 335 500 €, consacré à l'entretien des parcs, et aux prestations d'élagage. A noter qu'une réflexion est actuellement engagée pour la mise en place d'un sixième jardin médiéval sur le site de la Cathédrale prévue dans le courant de l'année. Enfin, une part importante du budget est consacrée à l'acquisition de végétaux, de terreaux et autres semences pour continuer à valoriser le patrimoine floral, les prairies fleuries sur les grands espaces, ainsi que les actions visant à favoriser le fleurissement des façades dans le cœur de la ville, en partenariat avec les différents propriétaires.

Par ailleurs, la ville de Troyes a obtenu le label « 4^{ème} fleur ». Le jury national des Villes et des Villages Fleuris a mis l'accent sur « la volonté affirmée de faire de Troyes une ville verte et fleurie ». Le jury a ainsi mis en avant l'excellent entretien et la sauvegarde du patrimoine bâti ainsi que la cohérence du mobilier urbain par rapport aux sites d'implantation. Il a été également relevé, parmi d'autres sites, l'aspect très soigné des parcs et jardins, ou encore la qualité et la diversité des plantations de la trame verte que constitue le boulevard Jules Guesde.

⑤ **Energie** : L'année 2010 coïncide avec la fin de la première saison de chauffe conduite suivant les conditions du marché d'exploitation conclu en juin 2009. Les premiers investissements réalisés dans le cadre de la « garantie totale » (mise en place de chaudières basse température et/ou à condensation) couplés aux travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de s bâtiments communaux (remplacement massif de fenêtres initié dans le cadre du plan de relance et poursuivi sur l'exercice 2010) permettent aujourd'hui pour nombre de sites, de constater une baisse sensible des consommations et par la même, de réduire les cibles contractuelles de consommation de chaleur du marché et poursuivre l'effort engagé sur la conduite et la maintenance des installations sans aucune dépense supplémentaire pour la collectivité.

Au titre de l'exercice 2011, le remplacement des installations les plus vétustes ou jugées trop peu performantes, se poursuit à charge de l'exploitant et de manière tout à fait transparente pour le budget de la Ville tant en terme de fonctionnement que d'investissement. C'est donc un budget en hausse de l'ordre de 1.8% qui est présenté, hausse bien inférieure à l'augmentation enregistrée du coût de l'énergie (+9% en avril et +5,8 % en août 2010 pour le gaz et +5% en août 2010 pour l'électricité) rendue possible par une maîtrise rigoureuse des consommations. La détermination de la collectivité pour réduire durablement ses consommations énergétiques s'affiche clairement.

Les investissements réalisés en 2010 permettent d'envisager la cession de nouveaux certificats d'économie d'énergie pour une recette estimée de 4 000 € qui viennent compléter les 76 000 € de participations aux frais de chauffage de services extérieurs à la collectivité : réseau de médiathèque du Grand Troyes, IME Chantejoie, dépenses mises à charge de la société Sodexo dans le cadre de la gestion de la cuisine centrale notamment.

⑥ **Délégation de service public de l'eau potable** : Les recettes de la ville attendues pour 2011 s'élevaient à **240 000 €** et correspondent à l'engagement contractuel du délégataire en matière d'occupation du domaine public.

C3 - ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ENERGIE	63 500	0	- 63 500
Rénovation de chaufferies	63 500		- 63 500
2 - PROPRETE - DECHETS URBAINS	523 450	110 700	- 412 750
Collecte - Matériel de transport	270 000		- 270 000
Collecte - Moyens techniques	3 400		- 3 400
Collecte - Grosses réparations	12 700		- 12 700
Propreté - Moyens techniques	5 450		- 5 450
PRU - quartier des Chartreux - Points d'apports volontaires	64 100	14 400	- 49 700
PRU - quartier des Sénardes - Points d'apports volontaires	129 000	36 300	- 92 700
PRU - quartier du Point du Jour - Points d'apports volontaires	38 800	60 000	21 200
3 - ESPACES VERTS	452 900	52 000	- 400 900
Développement durable - acquisition composteurs	2 000		- 2 000
Développement durable - cautions pour composteurs	2 000	2 000	0
Espaces verts - moyens techniques	56 400		- 56 400
Espaces verts - mobilier urbain	4 000		- 4 000
Espaces verts - aménagement espaces verts et aires de jeux	38 500		- 38 500
Aménagement du site des Moulins : passerelles, création cheminement piétons et vélos, maison des Maraîchers	350 000	50 000	- 300 000
TOTAUX GENERAUX (hors études)	1 039 850	162 700	- 877 150

Pour mémoire : Etudes globalisées aux Services généraux
Etude quartier durable Chomedey

La **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)**, fléchée dans la partie « *services généraux* », s'applique à tout dispositif publicitaire - enseigne de plus de 7 m², pré-enseigne de plus de 1.5 m² et affichage publicitaire dès le premier mètre. Instaurée en 2009 en substitution de la taxe sur les emplacements publicitaires, elle a fait l'objet d'une pleine application en 2010. À ce titre, la collectivité a organisé la concertation avec les chambres syndicales et ouvert le dialogue avec chaque potentiel redevable, notamment pour modifier ou faire évoluer la surface de ses enseignes.

Outre le fait de générer une recette pour la Ville (environ 70 000 € au titre de l'affichage publicitaire et 100 000 € pour les enseignes et pré-enseignes), le dispositif a pour avantage de sensibiliser fortement les gestionnaires sur la nécessité de réduire la superficie des dispositifs.

La déclaration des surfaces pour la TLPE n'a pas pour conséquence de régulariser administrativement le dispositif publicitaire qui reste dans sa taille, sa forme et ses couleurs soumis aux règles de l'urbanisme et de l'environnement. En 2011, une action devra être menée sur les enseignes obsolètes et celles non conformes et, dans le but d'agrémenter le cadre de vie des Troyens.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement fait apparaître un montant de dépenses de **1 039 850 €** pour des recettes attendues de 162 700 €.

❶ **Energie** : Parallèlement au plan de renouvellement débattu avec l'exploitant dans le cadre de la garantie totale, la collectivité poursuit ses investissements sur les installations directement pilotées par le service énergie ou dans le cadre de ses obligations de propriétaire-bailleurs. Pour l'année 2011, un programme de remplacement est proposé pour un montant de **63 500 €**. Outre le recours à du matériel toujours plus performant, la collectivité fait le choix dans le cadre de ses programmes de construction ou de réhabilitation lourde de privilégier des modes alternatifs permettant de rompre avec un usage systématique de chaudières gaz. Le recours aux pompes à chaleur et développement de centrale solaire de production d'eau chaude sanitaire (à l'instar de l'installation en cours en toiture du restaurant scolaire Charles Thibault) sont autant de solutions aujourd'hui déployées.

Enfin, la mise en service de la première installation d'électricité photovoltaïque (maison de quartier des Sénardes) doit marquer une nouvelle étape dans le développement des énergies renouvelables. Parallèlement, la collectivité poursuit ses investigations et études de faisabilité pour l'implantation de nouveaux panneaux sur les toits de bâtiments ou ouvrages communaux.

Les investissements prévus dans le cadre du programme pluriannuel sont: mise en conformité des locaux chaufferies, poursuite du programme de raccordement des chaufferies au réseau de fibres optiques de la Ville, remplacement de chaudières à l'Institut RACHI, dans une demi-douzaine de logements, et à l'ACM des Marots.

② **Propreté – déchets urbains** : Sur un budget global établi à **523 450 €** en dépenses, une somme de 270 000 € a été budgétée afin de procéder à l'acquisition d'un véhicule de collecte.

Par ailleurs, la collectivité continue l'implantation de conteneurs semi-enterrés et enterrés, que ce soit dans les quartiers ANRU ou en centre ville. Un conteneur semi-enterré est un conteneur de déchets semi-enfouis. Les deux tiers du volume sont ainsi hors de vue. Il convient de préciser que pour les quartiers ANRU, il s'agit de la fin du déploiement des installations.

A titre d'information, les implantations prévues dans les quartiers ANRU sont les suivantes :

- ***conteneurs semi-enterrés au Point du Jour et sur le site T.E.O. 1*** : En mai 2009, 40 conteneurs semi-enterrés ont été mis en place dans le quartier du Point du Jour sur la place Soëst et sur l'ancienne ZAC T.E.O. rue des Teinturiers, où, dans le cadre des opérations pré-conventionnées du P.R.U. troyen, un nouveau lotissement de pavillons a vu le jour, autour d'un parc public et d'une voie de désenclavement du quartier. Ils remplacent les 96 bacs à ordures roulants qui y étaient auparavant disposés. L'ensemble du quartier du Point du Jour sera prochainement équipé lors d'une 2^{ème} tranche d'installation courant 2011 pour 16 conteneurs supplémentaires, suite aux nouvelles constructions du bailleur PLURIHABITAT : rues des Jumelages, d'Alkmaar et de Tournai, soit au total 56 moloks.

- **conteneurs semi-enterrés aux Sénardes** : Le déploiement est prévu pour 2011, sur la rue JC Niel, la rue des Sénardes dans les abords des résidentialisations de Troyes Habitat, sur la voie nouvelle Yves de Copainville et les franges du quartier. Au total, ce sont 51 Moloks qui seront installés en remplacement des 117 anciens bacs roulants.
- **conteneurs semi-enterrés aux Chartreux** : En 2010, une première partie des moloks a été commandée pour équiper les espaces publics aménagés et les résidentialisations Troyes Habitat. L'installation des conteneurs sera réalisée au fur et à mesure de l'avancée des travaux des bailleurs (tranche prévue en 2011) et du Grand Troyes (tranche prévue en 2012). Au total, ce sont 47 Moloks qui seront installés à la place des 212 anciens bacs roulants.

❸ **Espaces verts** : S'établissant à **452 900 €** en dépenses, le budget « espaces verts » sera consacré en partie à la remise en état de l'un des bi-tunnels installé aux espaces verts, à l'acquisition de différents matériels tels que des tronçonneuses et une tondeuse autoportée, dans la continuité des matériels acquis grâce au plan de relance. Par ailleurs, la ville a décidé de lancer un programme de remise en état des jardins et parcs notamment par l'installation d'aires de jeux.

De nouvelles dépenses seront à prévoir pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 21, dès son adoption dans le courant de l'année 2011.

Dans le cadre de **l'aménagement du site des Moulins**, une somme de **350 000 €** va être consacrée à la création de passerelles permettant la traversée du site, la mise en place d'un cheminement piétons et vélos, et la réhabilitation de la maison des Maraichers, sachant que les partenaires institutionnels seront sollicités au titre de participations financières. Les recettes attendues s'élèvent sur cette partie à 50 000 €. Il est prévu d'ouvrir au public le site au printemps 2011.

Enfin, dans le cadre de l'aménagement d'un **éco-quartier sur l'ancienne ZAD Chomedey** acté dans le plan d'action municipale, le budget relatif aux différentes études est intégré dans le crédit globalisé, fléché aux services généraux.

**4 – PROMOTION DE LA VILLE,
TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES**

**B4 - PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
POLITIQUE DES LABELS	313 000	2 000	- 311 000	348 360	2 000	- 346 360
PROMOTION DE LA VILLE	628 100	45 000	- 583 100	562 490	45 000	- 517 490
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>109 010</i>		<i>- 109 010</i>	<i>111 480</i>		<i>- 111 480</i>
TOTAUX	1 050 110	47 000	-1 003 110	1 022 330	47 000	-975 330
écart 2011 / 2010				-27 780		27 780
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>40 000</i>		<i>- 40 000</i>	<i>62 660</i>		<i>- 62 660</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

L'année 2011 marque une étape importante dans l'évolution du secteur Promotion de la ville, tourisme, politique des labels et relations internationales. En effet après l'obtention de deux labels : **Ville d'Art et d'Histoire**, **registre Mémoire du Monde de l'Unesco pour le fonds ancien de l'abbaye de Clairvaux**, la commission Européenne a décerné à la Ville le 30 avril 2010, le **Label Patrimoine Européen : Troyes, capitale de la maille aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles**. Cette distinction internationale vient reconnaître l'action de la ville pour la mise en valeur et la préservation de ses biens culturels, monuments patrimoniaux, sites naturels ou urbains et lieux de mémoire indispensables à la compréhension de l'histoire européenne. Il existe donc dorénavant au BP une ligne spécifique, distincte de la ligne promotion de la ville, qui permettra de poursuivre pleinement les objectifs de notre action : faire connaître Troyes à l'extérieur de notre territoire et renforcer la connaissance et l'attachement des Troyens à leur histoire et à leur patrimoine.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement comprend quatre axes de développement :

- le **soutien aux associations** dont le but est la promotion de la ville. Ces associations mènent des actions permettant d'accroître l'attractivité et l'activité touristique et participent pleinement au développement de l'économie locale. Leurs objectifs concernent l'accueil des visiteurs extérieurs et locaux, la recherche et la délivrance d'informations pertinentes, la mise en valeur des richesses monumentales ou naturelles, la promotion des activités et manifestations auprès des publics ;
- la **poursuite de la stratégie de labellisation** avec le dépôt de la candidature au Label Patrimoine Immatériel de l'Unesco et la mise en œuvre de plans d'actions pour l'ensemble des labels obtenus (action estimée à 30 300 €) ;
- l'organisation d'un événementiel fort : **Ville en Lumières** engagé depuis 2004 avec l'ambition de la ville de présenter chaque été une déambulation nocturne inédite. Ce projet unique en son genre associe la convivialité d'un spectacle de rue de qualité, la magie d'une mise en lumières patrimoniale soignée et l'évocation de Troyes. Cette manifestation a attiré 26 200 spectateurs en 2010 et s'inscrit dans les plans d'actions de la politique des labels (action estimée à 220 000 €) ;

**C4 - PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS,
RELATIONS INTERNATIONALES**

*Montants exprimés
en Euros*

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - CAMPING MUNICIPAL	188 000	0	- 188 000
Modernisation	188 000		- 188 000
2 - MAISON DU TOURISME	1 340 000	810 000	- 530 000
TOTAUX GENERAUX	1 528 000	810 000	- 718 000

- les **relations avec les villes jumelles et le développement des relations internationales** : La célébration cette année du 60ème anniversaire du jumelage avec la ville de Tournai revêt un caractère particulier car les deux villes ont signé en 1951 le tout premier serment de jumelage de l'après-guerre. Les échanges culturels et artistiques entre Brescia et Troyes se sont renforcés.

Le budget 2011 de fonctionnement représente d'une part **348 360 € pour la politique des labels** et d'autre part **562 490 € pour la promotion de la ville, tourisme et relations internationales**, soit une charge nette totale de 863 850 €, hors personnel permanent.

Les recettes de fonctionnement concernent essentiellement la redevance versée par les délégataires du camping municipal ainsi que les partenaires institutionnels et privés de la manifestation Ville en Lumières.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le volet d'investissement comprend :

- les travaux de la **Maison du Tourisme** ont débuté début janvier et se termineront en septembre 2012 ;
- les **travaux d'aménagement et de modernisation du camping municipal** prendront fin au mois de mars 2011. Ils concernent la réfection des sanitaires ainsi que la mise aux normes de tout le système eau chaude/eau froide. L'agrandissement du camping, pour passer à 150 emplacements, a nécessité le lancement d'une étude pour la refonte complète du réseau électrique.

**5 – DEPLACEMENTS URBAINS,
CIRCULATION, VOIRIE, MAINTENANCE
DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Au même titre que le développement durable, le secteur « déplacements urbains circulation voirie et maintenance des bâtiments communaux » joue la transversalité. La majeure partie des actions menées vise à favoriser les trois composantes du développement durable.

Les **déplacements urbains** restent une problématique essentielle de la ville, c'est la raison pour laquelle la collectivité, en concertation avec le Grand Troyes, continue à s'engager dans des actions visant à favoriser les déplacements doux afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Dans la même perspective, la ville poursuit ses efforts en matière de **création de pistes et voies cyclables** dans le cadre de la réalisation des programmes de voirie.

La **voirie**, parmi les éléments essentiels de notre ville, continue sa mutation. L'année 2009 a connu une activité exceptionnelle en matière de travaux, au titre du plan de relance, l'année 2010 a vu l'aménagement de certains sites essentiels sur notre territoire, et 2011 verra la poursuite des efforts de la collectivité, notamment en matière d'accessibilité. De plus, les aménagements envisagés continueront d'intégrer des techniques moins polluantes, comme l'utilisation d'enrobés basse température, ou de matériaux recyclés, des peintures routières à l'eau...

Le budget proposé pour la **maintenance des bâtiments** vise à satisfaire un triple objectif :

- Améliorer la qualité d'accueil et le confort des usagers
- Promouvoir des investissements durables au travers d'actions :
 - Visant à satisfaire aux obligations réglementaires en terme de sécurité des personnes, d'accessibilité et de mise aux normes ;
 - Permettant de réduire la facture énergétique ;
 - Permettant d'adapter le patrimoine aux nouveaux usages ;
 - Répondant aux critères de construction à haute qualité environnementale et chantier à faible nuisance
 - Encourageant l'insertion par le travail (Embauche d'un ex C.A.E. passerelle au sein de la Direction des Bâtiments et introduction systématique des clauses d'insertion dans les marchés de travaux liés aux opérations importantes)
- Améliorer le suivi de l'état du patrimoine bâti.

**B5 - DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE,
MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ETUDES ET TRAVAUX BATIMENTS	477 600		- 477 600	450 700		- 450 700
REGIE BATIMENTS	159 600		- 159 600	157 540		- 157 540
REGIE ESPACES PUBLICS	564 950	357 000	- 207 950	536 520	401 000	- 135 520
CIRCULATION - SIGNALISATION	1 146 750	5 000	- 1 141 750	1 017 320	5 000	- 1 012 320
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>3 786 460</i>		<i>- 3 786 460</i>	<i>3 872 280</i>		<i>- 3 872 280</i>
TOTAUX	6 135 360	362 000	-5 773 360	6 034 360	406 000	-5 628 360
écart 2011 / 2010				-101 000	44 000	145 000
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>						

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Le budget de fonctionnement alloué à la **maintenance des bâtiments** communaux intègre :

1. des dépenses incompressibles comprenant :

- les contrôles et vérifications périodiques réglementaires nécessitant le recours à un organisme de contrôle agréé (installations électriques principalement)
- l'achat de matériel et matériaux garantissant la réactivité et le bon fonctionnement de la régie (ateliers bâtiments) sur laquelle la collectivité peut s'appuyer pour la réalisation de petites opérations tous corps d'état, le plus souvent dans le cadre d'un calendrier d'exécution serré.
- les opérations d'entretien-maintenance confiées en intégralité à l'entreprise avec en 2011 l'attribution de nouveaux marchés quadriennaux.

2. des dépenses courantes garantissant un état de fonctionnement correct des installations :

- contrats de maintenance : automatismes d'ouverture, ascenseurs, alarmes incendie, alarmes anti-intrusion, groupe électrogène, paratonnerres, éclairage de sécurité, hottes de cuisine, branchements gaz, circuits aérauliques, etc.

3. des dépenses occasionnelles : dépenses obligatoires de périodicité supérieure à un an comme les visites triennales de contrôle de SSI et le contrôle des huiles diélectriques des transformateurs.

Pour le secteur bâtiments, le budget global de fonctionnement s'élève à **608 240 €** (450 700€ + 157 540 €).

② Le budget de fonctionnement des Espaces publics s'élève pour 2011 à **536 520 €**, à peu près stable par rapport à 2010.

Les dépenses concernent entre autres la gestion et l'entretien de la voirie notamment en surfacage et désherbage, pour lequel la ville poursuit ses efforts en matière de « zéro phyto », mais également les contrats du mobilier urbain, l'entretien du patrimoine de protection incendie et de fontainerie, ainsi que l'achat de divers matériaux nécessaires au fonctionnement des services (sel de déneigement, enrobés...).

Les recettes proviennent pour partie des redevances d'occupation du domaine public versées par des organismes tels que le SDEA, GDF ou France Télécom, ainsi que du mobilier urbain publicitaire et des conventions de service partagé avec le Grand Troyes.

③ Le budget du secteur **circulation-signalisation-éclairage public**, d'un montant de **1 017 320 €**, comprend les dépenses d'énergie liées à l'éclairage public, la signalisation tricolore, les branchements divers, la contribution auprès du SDEA pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public, la gestion des illuminations de Noël et les fournitures relatives à la signalisation tels que panneaux, peintures routières ...

Le budget global de ce secteur est proposé à **6 034 360 €**, charges de personnel incluses.

**C5 - DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE,
MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

*Montants exprimés
en Euros*

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - DEPLACEMENTS URBAINS - CIRCULATION - VOIRIE	3 199 500	80 000	- 3 119 500
Programme de voirie	2 632 000		- 2 632 000
Signalisation tricolore - mise en conformité des carrefours à feux	50 000		- 50 000
Ouvrages d'art - travaux	50 000		- 50 000
Parc de défense incendie - remise à niveau du parc	12 500		- 12 500
Eclairage public	200 000		- 200 000
Installations de voirie	15 000		- 15 000
Illuminations - acquisition et maintenance	20 000		- 20 000
Régie espaces publics - matériels et moyens techniques	10 000		- 10 000
Circulation - signalisation - matériels et moyens techniques	10 000		- 10 000
Remplacement du poste central de régulation du trafic routier	200 000	80 000	- 120 000
2 - MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX	251 800	0	- 251 800
Patrimoine - travaux de sécurité	89 300		- 89 300
Patrimoine - matériel de sécurité (extincteurs)	8 500		- 8 500
Centre Technique Municipal - poursuite des travaux de modernisation	50 000		- 50 000
Centre Technique Municipal - régie bâtiments - moyens techniques	4 000		- 4 000
Hôtel de ville - travaux de modernisation	100 000		- 100 000
3 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	550 000	550 000	0
Aménagement avenues Chomedey et Vanier	550 000	550 000	0
TOTAUX GENERAUX	4 001 300	630 000	- 3 371 300

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

En matière d'investissement, le budget global du secteur s'élève à **4 001 300 €**.

① Déplacements urbains - circulation - voirie : 3 199 500 €

Le **programme de voirie**, provisionné à hauteur de **2 632 000 €**, permettra des aménagements favorisant les déplacements doux et l'intégration des personnes à mobilité réduite. Ce programme intègre notamment la réfection de la rue Kléber, et de la rue de la Monnaie. La réfection des ouvrages d'art est également programmée, soit **50 000 €**.

En matière de **signalisation tricolore**, le budget 2011 s'élève à **50 000 €**, devant permettre la poursuite du renouvellement des contrôleurs de carrefours.

Une somme de 200 000 € (première tranche sur 2011) est budgétée afin de procéder au **remplacement du poste central de régulation du trafic routier**, pour lequel une participation financière du Grand Troyes est attendue en recettes, à hauteur de 80 000€.

La collectivité poursuit la mise en conformité du patrimoine des **illuminations**, avec un budget établi à **20 000 €** consacré à l'acquisition de matériels LED à basse consommation en énergie.

Le programme de remplacement des installations de voirie se poursuit avec un budget fixé à **15 000 €** et une somme de **32 500 €** sera consacrée aux programmes annuels relatifs à la protection incendie, les matériels et moyens techniques, le mobilier urbain.

L'**éclairage public confié au SDEA** fait apparaître un budget de 200 000 € pour 2011.

Enfin, un premier crédit de paiement de 550 000 € a été inscrit pour l'**opération d'aménagement des avenues Chomedey et Vanier**, dont la Ville assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte de tiers, conformément à la convention de prestations de services à signer avec le Grand Troyes. Au final, la ville de Troyes participera à cette opération à hauteur de 20 %.

② Amélioration du patrimoine bâti

Dans le cadre de l'amélioration du patrimoine bâti, il est proposé :

- la poursuite du programme de mise en conformité portant sur les établissements communaux recevant du public pour **89 300 €** (installations électriques, SSI du conservatoire, SSI des halles du marché) ;
- des travaux de modernisation des bâtiments de l'hôtel de ville pour **100 000 €** ;
- un crédit de **8 500 €** pour le programme annuel de renouvellement d'extincteurs et mise à jour des plans d'intervention et d'évacuation ;
- un crédit de **4 000 €** pour le renouvellement d'outillage des ateliers bâtiment et achat de matériel dont le remplacement est imputable en section d'investissement ;
- un crédit de **50 000 €** pour la poursuite des travaux d'amélioration des bâtiments du Centre technique comprenant l'extension des vestiaires du service des espaces verts.

③ D'importantes opérations spécifiques d'investissement dévoloppées par les différents secteurs de rattachement, seront par ailleurs poursuivies ou engagées parmi lesquelles peuvent être citées :

- la construction de la maison de Quartier des Sénardes : (maître d'œuvre : C. Colomes et F. Nomdedeu à Troyes) dont la livraison est prévue pour décembre 2011. Equipé de 340 m² de panneaux photovoltaïques, c'est l'un des premiers bâtiments basses consommations recevant du public qui produira autant d'énergie qu'il en consomme ;
- la fin des travaux de restructuration de l'école du 14 Juillet (Maitre d'œuvre : cabinet E et F à Troyes) avec une mise en service prévue à la rentrée scolaire 2011-2012 ;
- la réalisation des études de conception portant sur la réhabilitation et extension de la MPE du Parc avant un lancement d'appel d'offres prévu en septembre 2011 (maitre d'œuvre : Cabinet Philippe Gibert à Reims) ;

- la réalisation des études de conception et le début des travaux de réhabilitation de la Chapelle et de l'aile nord de l'espace Argence (Maitre d'œuvre SCP Peiffer-Freycenon), opération placée sous mandat de maîtrise d'ouvrage attribué à la SEDA ;
- la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et la réalisation des études portant sur la modernisation de la salle omnisports englobant une intervention lourde sur les vestiaires ;
- la poursuite des travaux de restauration de l'immeuble Bourse du Travail engagée fin 2010 (Maitre d'œuvre : cabinet Peiffer-Freycenon) ;
- les opérations sur le patrimoine classé Monument Historique : restauration de la façade de l'Hôtel de Ville, première phase de travaux sur l'église Saint-Nicolas ;
- l'engagement des travaux d'aménagement de la Maison du tourisme pour une mise en service prévue à l'automne 2012 ;
- l'achèvement des travaux de restructuration du Centre René Peltier ;
- les travaux de modernisation des blocs sanitaires du camping municipal et la mise à niveau des installations électriques ;
- le remplacement d'ouvrants à l'école élémentaire Dutreix.

**6 – ENSEIGNEMENT, JEUNESSE,
CONSEIL MUNICIPAL JEUNES**

B6 - ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
AFFAIRES SCOLAIRES	410 000	3 600	- 406 400	415 000	3 920	- 411 080
ECOLES MATERNELLES	218 925		- 218 925	241 020		- 241 020
ECOLES ELEMENTAIRES	232 122	11 000	- 221 122	240 220	5 000	- 235 220
CLASSES DE DECOUVERTE	97 320	42 830	- 54 490	99 650	43 080	- 56 570
RESTAURATION SCOLAIRE	1 366 183	900 000	- 466 183	1 305 290	880 000	- 425 290
DISPOSITIFS SPECIFIQUES	47 211	39 600	- 7 611	42 950	39 600	- 3 350
COMENIUS	5 600	5 600				
VILLAGE EDUCATIF	176 889	240 000	63 111	163 760	247 100	83 340
JEUNESSE - CM JEUNES	20 235		- 20 235	17 150		- 17 150
CENTRE MEDICO-SCOLAIRE	35 000	17 740	- 17 260	26 780	12 960	- 13 820
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>3 081 700</i>		<i>- 3 081 700</i>	<i>3 151 540</i>		<i>- 3 151 540</i>
TOTAUX	5 691 185	1 260 370	-4 430 815	5 703 360	1 231 660	-4 471 700
écart 2011 / 2010				12 175	-28 710	-40 885
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>735 710</i>		<i>- 735 710</i>	<i>728 960</i>		<i>- 728 960</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

La scolarité et l'épanouissement des enfants figurent parmi les préoccupations importantes de la Collectivité, qui poursuit les opérations destinées à répondre au mieux aux attentes de la jeunesse, que ce soit dans le cadre de la vie scolaire, ou extra scolaire. Ce souhait se double d'une volonté forte : se situer au plus près des demandes formulées par les parents et enseignants.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **dépenses de fonctionnement** pour l'ensemble de la Direction, dont frais de personnel permanent, s'élèvent à **5 703 360 €**.

AFFAIRES SCOLAIRES

❶ Les dépenses relatives à l'administration générale du secteur de l'enseignement s'élèvent à **415 000 €**. Elles couvrent, notamment, les subventions allouées par la Ville aux écoles de l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat, ainsi qu'à diverses associations.

❷ Le reste des postes de dépenses concerne les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Troyes, à hauteur de **481 240 €**. Pour rappel, les charges destinées à leur fonctionnement quotidien sont de la compétence de la collectivité. Figurent, à ce titre, les crédits relatifs aux personnels ATSEM (pour les maternelles) et à leurs remplacements en cas d'absence.

Enfin, cette dotation prend également en compte les opérations de peintures intérieures réalisées au sein du patrimoine scolaire.

❸ Figurent également les classes de découverte proposées aux enfants (classes de neige, nature...), pour un montant de **99 650 €**.

❹ Ce volet comprend, par ailleurs, les dépenses liées à la restauration scolaire, à hauteur de **1 305 290 €**. Ces dernières connaissent une diminution sensible, due à un fléchissement des inscriptions. En effet, le nombre des repas/jours est estimé à près de 1 800 pour l'année scolaire 2010/2011 contre 1 950 au cours de l'année scolaire précédente.

JEUNESSE – CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les actions du secteur Jeunesse – Conseil Municipal Enfants se déploient dans trois domaines complémentaires listés ci-après, auxquels s'ajoute la dépense obligatoire liée au fonctionnement du Centre médicoscolaire, conformément à la loi.

La logistique administrative générale (fournitures administratives, journal des Conseils municipaux enfants, actions liées à la citoyenneté, ...) représente un volume de dépenses de **17 150 €**.

Le dispositif spécifique « Coup de pouce », dont la vocation consiste à donner l'impulsion nécessaire aux enfants présentant quelques difficultés dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture, figure également parmi nos charges, à hauteur de **42 950 €**.

Le secteur périscolaire bien connu de tous sous l'appellation Village éducatif, auquel s'ajoutent les frais de transports scolaires représentent une dépense estimée à **163 760 €**.

Enfin, les frais de fonctionnement du Centre de Médecine Scolaire s'élèvent à **26 780 €**. Pour mémoire, les dépenses sont réparties entre les communes de plus de 5 000 habitants de l'agglomération.

L'ensemble des charges dévolues au secteur de l'Enseignement et de la Jeunesse est, en partie, financé par des **recettes** estimées à un montant global de **1 231 660 €**. Elles regroupent les différents versements effectués, notamment par les familles pour leurs enfants bénéficiant de prestations proposées par la Ville dans le cadre de leur scolarité. Citons, également, diverses participations, au titre des classes de découverte, de la restauration scolaire, ou des activités payantes du Village éducatif. Dans la continuité des recettes à percevoir, figurent les cofinancements qui émanent d'administrations et organismes divers impliqués dans les dispositifs mis en place par la Ville. Concernant le Centre de Médecine Scolaire, la Ville de Troyes récupère la quote-part des communes de l'agglomération rattachées à cet organisme.

C6 - ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ECOLES - MAINTENANCE - MODERNISATION	1 052 300	17 100	- 1 035 200
Ecoles - travaux de modernisation	427 000	15 000	- 412 000
Ecoles - travaux de sécurité	23 300	2 100	- 21 200
Restructuration école du 14 Juillet	602 000		- 602 000
2 - ECOLES - MATERIEL ET MOBILIER	50 050	0	- 50 050
Ecoles - matériels et mobilier	30 150		- 30 150
Activités éducatives - matériels et mobilier	750		- 750
Equipements informatiques - mission T.I.C.E. - mobilier	1 000		- 1 000
Equipements informatiques - mission T.I.C.E. - informatisation	18 150		- 18 150
3 - RESTAURANTS SCOLAIRES	14 950	0	- 14 950
Matériels et mobilier	14 950		- 14 950
4 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	1 500	0	- 1 500
Matériels	1 500		- 1 500
TOTAUX GENERAUX	1 118 800	17 100	- 1 101 700

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est dotée de diverses enveloppes dont le montant global s'élève à **1 118 800 €**, traduction des efforts de la Collectivité en termes de modernisations et d'équipement de nos écoles.

Les dépenses concernent :

- les programmes annuels de sécurité, de maintenance et de modernisation des établissements scolaires publics du 1^{er} degré et des restaurants scolaires, à hauteur de **450 300 €** ;
- les programmes annuels d'équipements en matériels et mobiliers, qu'ils soient techniques, éducatifs ou informatiques, à hauteur de **66 500 €** ;
- enfin, le budget primitif comporte le solde des travaux de **restructuration de l'école élémentaire du 14 juillet** pour un montant de **602 000 €**.

En atténuation des dépenses , **figurent des recettes estimées à 17 100 €**. Elles concernent la participation du département de l'Aube qui contribue financièrement au programme de modernisation des écoles.

**7 – POLITIQUE DES QUARTIERS
ET DE PROXIMITE, CONSEILS DE QUARTIERS,
SERVICES AUX HABITANTS**

**B7 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE,
CONSEILS DE QUARTIERS, SERVICES AUX HABITANTS**

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
CONSEILS DE QUARTIERS ET VIE QUOT.	35 510	25 000	- 10 510	34 550	25 000	- 9 550
CENTRES SOCIAUX	116 820	133 300	16 480	105 370	161 300	55 930
ANIMATIONS SANTE	9 300		- 9 300	5 350		- 5 350
DEMOGRAPHIE	10 940	42 330	31 390	10 400	42 760	32 360
ELECTIONS	800	25 840	25 040	570	22 670	22 100
CIMETIERE	3 900	85 000	81 100	2 980	85 000	82 020
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>1 821 410</i>		<i>- 1 821 410</i>	<i>1 862 690</i>		<i>- 1 862 690</i>
TOTAUX	1 998 680	311 470	-1 687 210	2 021 910	336 730	-1 685 180
écart 2011 / 2010				23 230	25 260	2 030
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>31 500</i>		<i>- 31 500</i>	<i>39 500</i>		<i>- 39 500</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Conseils de quartier et vie quotidienne-Centres sociaux-Animations « Santé »

En 2010, les activités plurielles des équipements de proximité ont conforté la volonté municipale de créer le lien avec les habitants, d'être au plus près de leurs sollicitations et attentes et, de favoriser, au quotidien, le dialogue et la participation de chacun d'eux.

Les équipes municipales déployées dans les établissements de quartier et **dédiées à la vie quotidienne et sociale** renforcent les liens avec et entre les habitants. En effet, les **Maisons de quartiers**, véritables pôles de ressources et de services, proposent, au travers de leurs Guichets Uniques d'Accueil, un accès aux principales démarches administratives. Les **centres sociaux** offrent accueil, animations, activités et services à finalité sociale. Structures à vocation familiale, lieux de rencontres et d'échanges entre les générations, ils favorisent le renforcement des liens sociaux.

Depuis la fin de l'année 2010, les 6 quartiers troyens possèdent désormais chacun leur **conseil de quartier**, nouvelles instances consultatives des habitants en appui de la politique de proximité du P.A.M. et en complément des dispositifs déjà existants, à savoir :

- des permanences d'élus renforcées, donnant lieu à plus de 200 rencontres avec les habitants en 2010 ;
- des réunions de concertation ouvertes à tous, organisées en partenariat avec les bailleurs, pour consulter les habitants en amont des projets de rénovation urbaine ;
- des suivis de chantier pour accompagner les riverains pendant les phases de travaux de rénovation urbaine ;
- des rendez-vous avec les résidents dont les rues sont intégrées au plan de voirie municipal, afin de les consulter en amont des travaux ;
- des réunions publiques traitant des avancées en matière de requalification urbaine.

2011 sera donc l'année de la consolidation et du **plein exercice des conseils de quartiers**. En effet, chaque assemblée est l'occasion pour leurs membres volontaires d'avoir un éclairage sur les évolutions et perspectives urbaines de leur quartier, de s'exprimer et d'exposer les sujets d'intérêt sur lesquels ils veulent s'investir, de remonter des requêtes visant à améliorer le quotidien de leur quartier, d'exprimer leurs idées et suggestions concernant le développement durable et les priorités en matière de qualité de vie.

Au cœur des quartiers en cours de rénovation urbaine (Chartreux, Sénardes, Point du Jour et Beau-Troquat), la veille active et réactive des équipes de proximité municipales et des bailleurs sociaux présentes au quotidien contribue à la requalification, au changement d'image du quartier, mais également à son bon fonctionnement dans son nouveau contexte et à l'amélioration durable des conditions de vie des habitants.

La **Gestion Urbaine de Proximité**, qui prend son fondement à partir de la convention signée en 2009 entre la Ville de Troyes et les bailleurs « Mon Logis, Troyes Habitat », la Préfecture et le Grand Troyes, renforce les collaborations par l'intermédiaire d'équipes « opérationnelles », présidée par Mme Le Corre, adjointe au Maire, et composées d'un référent de chacun des partenaires. Ce pool entièrement dédié à la GUP met en œuvre des **actions citoyennes** visant à donner un sens au « mieux vivre ensemble » en impliquant les habitants autour des thématiques récurrentes de la propreté des immeubles et des espaces urbains, de la gestion des déchets, du respect de l'environnement, du cadre de vie et des personnes.

Deux enveloppes concourent aux charges de fonctionnement courant de ces équipements décentralisés :

- la première enveloppe, de **34 550 €**, au titre des « Conseils de quartier et de la vie quotidienne » soutient également la mise en œuvre d'animations nationales (fête de voisins) et **la communication de proximité** avec les habitants.

La montée en puissance de l'Espace de la Porte St Jacques doit permettre le développement des produits tirés de l'utilisation de l'ensemble des locaux prévus globalement à hauteur de 25 000 €.

- la seconde enveloppe, de **105 370 €**, au titre de l'activité des centres sociaux poursuit la mise en œuvre des **projets d'animation**, en référence aux caractéristiques du territoire, et visant à favoriser l'insertion sociale, développer la

citoyenneté, accompagner à la parentalité, sensibiliser aux enjeux de la santé, s'ouvrir à la culture, aux sports et aux nouvelles technologies de l'information et ouvrir les barrières territoriales et sociales.

Les recettes de fonctionnement des centres sociaux, de **161 300 €**, émanent pour 10% de leur politique tarifaire (adhésions & prestations), pour 5% des financements CUCS/ACSE, enfin pour 85% des financements obtenus de la CAF.

- L'exercice 2011 intègre le fonctionnement d'une nouvelle mission et d'une troisième enveloppe d'un montant de **5 350 €** : L'**animation « Santé »** consiste en la mise en place de projets sur le thème de la nutrition santé à destination de tous les publics. Pilotée par une conseillère en économie sociale et familiale, cette activité, précédemment intégrée au service « Prévention et temps libre de l'enfance » rejoint la direction en janvier 2011.

🗳️ Accueil et démographie-Elections-Cimetière

La modernisation des outils de gestion du service va se poursuivre en 2011, avec l'acquisition d'un nouveau logiciel de traitement de l'Etat Civil. Celui-ci intégrera les 150 000 actes numérisés en 2010, et offrira une qualité optimale de service et de gestion.

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à **13 950 €**, soit en baisse de 10,8%. Des efforts ont été consentis pour maîtriser les dépenses, à travers notamment la négociation des tarifs (cadeaux de mariage, livrets de famille, décoration de la salle des mariages).

Les recettes de fonctionnement sont évaluées à **150 430 €**. Outre les dotations d'Etat, tant pour les élections, que pour la prise en charge des demandes de pièces d'identité, la dotation pour le recensement de la population est en forte progression. Celle-ci s'explique par un apport supplémentaire lié à une enquête complémentaire sur le logement et la famille demandée par l'INSEE, ayant fait l'objet d'une convention spécifique. Cette enquête sera menée conjointement aux opérations classiques de recensement. Concernant le cimetière, les reprises de concession effectuées en 2010 et prévues en 2011 permettront la vente de concessions d'avance aux Troyens ayant exprimé leur souhait d'acquisition.

**C7 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE,
CONSEILS DES QUARTIERS, SERVICES AUX HABITANTS**

*Montants exprimés
en Euros*

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - POLITIQUE DES QUARTIERS ET PROXIMITE	2 335 250	862 000	- 1 473 250
Centres sociaux - matériels et mobilier	2 900		- 2 900
Maisons de quartiers - matériels et mobilier	4 350		- 4 350
Etablissements de proximité - travaux de maintenance et de modernisation	23 000		- 23 000
PRU - quartier des Sénardes - maison de quartiers	1 705 000	660 000	- 1 045 000
PRU - quartier des Chartreux - restructuration Centre René Peltier	600 000	202 000	- 398 000
2 - SERVICES AUX HABITANTS	107 100	0	- 107 100
Plan d'amélioration du cimetière	30 000		- 30 000
Création d'un ossuaire	77 100		- 77 100
TOTAUX GENERAUX	2 442 350	862 000	- 1 580 350

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Politique des quartiers et proximité

Dans le cadre de la politique de la ville, le plan d'action municipale prévoit un programme de développement des équipements de proximité au service des habitants et acteurs du quartier. L'année 2011 sera marquée par l'achèvement de chantiers sous maîtrise d'ouvrage Ville parmi lesquels :

- la **construction de la Maison de quartier-centre social des Sénardes**, conçue sur une démarche HQE, qui constituera un centre d'initiatives et de ressources de plus de 600 m² ouverts à tous, véritable équipement de proximité basé sur le développement des prestations et services rendus aux usagers. Il regroupera un guichet unique d'accueil et une plateforme de services publics (Mairie annexe), un centre social, des locaux pour un accueil collectif de mineurs pour la tranche d'âge 6-12 ans, des salles polyvalentes permettant l'exercice d'activités sociales et culturelles ou l'accueil d'événements familiaux. Enfin, un espace intégralement consacré à la Protection Maternelle et Infantile avec notamment des consultations de médecins et des permanences d'assistantes sociales.
- la **restructuration du centre René Peltier**, par une modification de son aspect extérieur, s'intégrera dans le cadre de la requalification de la place Romain Rolland. Les espaces intérieurs seront réhabilités dans un but d'amélioration des prestations et services rendus au sein du centre, et la fonctionnalité des locaux réorganisée pour un meilleur accueil du public. Afin de renforcer l'image de la mutualisation des équipements, un long passage couvert sera créé en direction de la Maison de Quartier assurant aussi un lien architectural.

② Accueil et démographie-Elections-Cimetière

Le **plan de reprise de concessions échues** sera poursuivi en 2011. A ce titre, une enveloppe de 30 000 € permettra de reprendre entre 30 et 40 emplacements supplémentaires.

Par ailleurs et compte-tenu de l'étude en cours, la **construction d'un nouvel ossuaire**, aujourd'hui nécessaire, devrait débiter au deuxième semestre 2011 et le financement des travaux affecté en conséquence.

8 – SPORTS ET LOISIRS

B8 - SPORTS ET LOISIRS

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PISCINES	92 000	693 500	601 500	91 600	593 500	501 900
INSTALLATIONS SPORTIVES	130 250	228 150	97 900	126 880	239 000	112 120
MANIFESTATIONS SPORTIVES	966 090	77 500	- 888 590	897 850	60 000	- 837 850
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>2 965 600</i>		<i>- 2 965 600</i>	<i>3 032 810</i>		<i>- 3 032 810</i>
TOTAUX	4 153 940	999 150	-3 154 790	4 149 140	892 500	-3 256 640
écart 2011 / 2010				-4 800	-106 650	-101 850
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>31 500</i>		<i>- 31 500</i>	<i>39 500</i>		<i>- 39 500</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

La commission des sports et des loisirs a souhaité proposer pour l'année 2011 des orientations budgétaires s'inscrivant dans les axes fixés dans le plan d'action municipale.

La **maintenance du patrimoine sportif demeure une priorité**. Il convient d'apporter des conditions satisfaisantes pour les utilisateurs des 190 associations sportives troyennes mais également pour l'ensemble des élèves du primaire à l'universitaire. A ce titre, un effort tout particulier sera effectué sur l'aménagement de lieux de stockage dans les équipements couverts.

La commission a également décidé de maintenir l'effort en faveur du sport comme vecteur de sociabilité. La pratique sportive dans les quartiers sera encouragée, que ce soit par un soutien au tissu associatif ou par la mise à disposition d'installations.

L'action de **développement de la cité en un grand terrain de sport** sera également poursuivie avec l'organisation d'animations festives et populaires (Semi Marathon, Corrida, randonnées rollers et vélo, Tous à l'eau ou encore le Street Golf) et la mise en place d'aménagements spécifiques (parcours urbains de course à pied, body boomers dans les parcs...).

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La charge brute globale est de **4 149 140 €** dont 218 480 € consacrés aux charges directes d'exploitation des équipements.

Le **soutien à l'égard du mouvement sportif** a été une priorité pour la commission qui a retenu une enveloppe de **780 000 €** au titre de l'attribution des subventions municipales. A cet égard, il peut être précisé que la valorisation cumulée de aides indirectes de la collectivité en faveur des associations sportives s'élève à 765 961 €.

En atténuation de ces dépenses de fonctionnement, les **recettes** escomptées sont estimées à **892 500 €**. Elles proviennent de la fréquentation de nos équipements par le public ainsi que des participations financières du Conseil Régional et du Conseil Général au titre de l'utilisation des installations sportives par les lycées et collèges. Des partenaires privés contribuent également à soutenir financièrement l'organisation des manifestations sportives municipales.

C8 - SPORTS ET LOISIRS

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - REHABILITATION - MAINTENANCE - PROGRAMMES ANNUELS	182 400	0	- 182 400
Equipements sportifs - maintenance sur bâtiments	106 000		- 106 000
Equipements sportifs - maintenance sur terrains	9 400		- 9 400
Equipements sportifs - travaux de sécurité	23 800		- 23 800
Equipements sportifs - matériels sportifs	25 000		- 25 000
Equipements sportifs - matériels et moyens techniques	18 200		- 18 200
TOTAUX GENERAUX	182 400	0	- 182 400

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Une enveloppe globale de **182 400 €** a été arrêtée, pour permettre d'entretenir les 37 salles spécialisées et 23 installations extérieures représentant un volume de mise à disposition hebdomadaire de 652 heures.

Après l'amélioration de l'isolation thermique et de l'étanchéité de la **halle d'athlétisme Marcel Hermant** en 2010, **60 000 €** seront consacrés cette année à la sécurité de cet équipement majeur avec la remise en état des poteaux en lamellé collé. Un de ces poteaux avait d'ailleurs été fortement endommagé lors de l'incendie volontaire de l'hiver dernier.

Une enveloppe budgétaire de **40 000 €** sera affectée à l'installation de **locaux de stockage** et de rangement dans les équipements sportifs, en faveur des associations. En effet, la demande est forte en la matière et les bâtiments n'ont pas nécessairement été équipés en conséquence lors de leur édification.

La reprise d'un portique en lamellé collé sur le COSEC des Vassales fait également partie des urgences liées aux travaux de sécurité sur cet exercice, pour lesquels **23 800 €** ont été inscrits à cet effet.

Il convient de rappeler que la **réhabilitation partielle de la Salle Omnisports** qui figurait au Budget Primitif 2010 bénéficiera d'un report de crédits de paiement sur l'année 2011. Pour mémoire, le programme de travaux retient des opérations techniques prioritaires permettant de mieux satisfaire les nombreux utilisateurs (réhabilitation de l'ascenseur, mise en conformité de l'installation électrique, remplacement des verrières, réhabilitation des vestiaires, réparation de la ventilation et du chauffage dans les salles de sport, rénovation de la façade...).

En ce qui concerne les travaux sur terrain, une enveloppe de **9 400 €** a été retenue permettant la régénération de terrains de football sur les complexes sportifs municipaux.

Enfin, **43 200 €** ont été réservés pour l'acquisition de matériel sportif et de matériel de maintenance pour les bâtiments et terrains.

**9 – SECURITE, PROTECTION ET
GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT**

B9 - SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
SERVICE COMMUNAL HYGIENE ET SANTE	27 500		- 27 500	22 100		- 22 100
SECURITE ET ACCESSIBILITES DANS LES ERP	7 500		- 7 500	7 000		- 7 000
POLICE MUNICIPALE	186 850		- 186 850	181 250		- 181 250
FOIRE DE MARS	210 000	60 000	- 150 000	208 620	112 000	- 96 620
PROTECTION ET GESTION ANIMALE	76 500	3 000	- 73 500	82 500	3 000	- 79 500
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>1 495 170</i>		<i>- 1 495 170</i>	<i>1 529 060</i>		<i>- 1 529 060</i>
TOTAUX	2 003 520	63 000	-1 940 520	2 030 530	115 000	-1 915 530
écart 2011 / 2010				27 010	52 000	24 990
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>125 000</i>		<i>- 125 000</i>	<i>127 790</i>		<i>- 127 790</i>
*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010						
<u>POUR MEMOIRE</u> (hors mouvements d'ordre)						
BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT	2 244 200	2 700 000	455 800	2 252 000	2 746 600	494 600
<u>dont</u> :						
charges courantes	268 200			286 500		
charges de personnel	313 300			288 700		
rémunération du délégataire	1 379 700			1 402 800		
intérêts des emprunts	283 000			274 000		
recettes droits de stationnement		2 700 000			2 746 600	
écart 2011 / 2010				7 800	46 600	38 800

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Le **service Sécurité et Accessibilité** dans les Etablissements Recevant du Public et le **Service Communal d'Hygiène et de Santé (S.C.H.S.)** interviennent dans le cadre des pouvoirs de police générale et spéciale du Maire suivant le Code Général des Collectivités Territoriales, dans le but de garantir la tranquillité, la salubrité et la sécurité des administrés.

Leur action repose sur un important travail d'accueil, d'écoute, de conseil et d'accompagnement qu'il s'agisse de questions de sécurité, d'hygiène alimentaire, de salubrité publique, d'habitabilité ou de décence de logements.

Leurs budgets recouvrent principalement des charges de personnel, avec respectivement **7 000 €** pour le service Sécurité et Accessibilité dont **4 000 €** de subventions aux associations, et **22 100 €** pour le S.C.H.S.

❷ La **Police municipale**, d'un effectif de 65 agents dont 32 policiers municipaux, s'inscrit pleinement dans le dispositif sécuritaire troyen à travers sa volonté de construire un partenariat efficace avec l'ensemble des acteurs de prévention de la délinquance et ses multiples actions au service de nos concitoyens. Son engagement aux côtés des différents services municipaux, des bailleurs sociaux et du monde associatif en fait une véritable force de proximité en parfaite complémentarité avec les services de l'Etat.

Les missions exercées dans le cadre des pouvoirs de police judiciaire accrus, se traduisent par une mobilisation sur la voie publique et plus particulièrement dans les quartiers sous forme d'îlotage.

Estimé pour l'année 2011 à **181 250 €**, le budget s'inscrit dans la continuité de ses missions en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, en particulier. Notamment, 125 000 € sont consacrés au personnel vacataire chargé de la surveillance des écoles, 30 000 € sont dédiés au contrat de maintenance du système de vidéoprotection, 8 000 € sont destinés aux opérations d'expertise, de frais de garde et d'élimination des véhicules retirés de la voie publique dans le cadre de la gestion du domaine public, enfin 15 000 € sont consacrés aux vêtements de travail.

③ Foire de mars

L'organisation de la foire de mars 2011 repose sur un budget de **208 620 € en dépenses**, dont l'ensemble des dispositions nécessaires ont été prises conjointement par la Ville de Troyes et les industriels forains pour son maintien sur l'esplanade Delestraint et le déroulement de cette manifestation dans les meilleures conditions. En termes de recettes, le montant **des droits de place** attendu est de **112 000 €**.

Le budget sera ainsi consacré :

- à la prise en charge des frais de mise à disposition des espaces nécessaires pour l'implantation des métiers et caravanes,
- à la sécurité du champ de foire, assurée cette année par les services de la police municipale,
- aux fluides, faisant l'objet d'une refacturation aux industriels forains,
- à divers frais constants par rapport à 2010 (locations de matériel, sanitaires, nettoyage ...).

④ Concernant la **protection et la gestion animale**, l'exercice 2011 s'inscrit dans la continuité d'actions engagées en 2010, à savoir la régulation de la population de chats errants, et la location et gestion d'un pigeonnier à titre expérimental avec l'objectif de réguler le nombre de pigeons et de fidéliser les colonies les plus nombreuses sur un même lieu (facilité la stérilisation des œufs).

L'installation de ce pigeonnier, prévue début 2011, vise en outre à sensibiliser les Troyens autour du comportement des pigeons et à leur rappeler que le nourrissage est strictement interdit. Cette mesure s'accompagne d'une vigilance particulière sur la fermeture des lieux de nidification, notamment dans l'hyper-centre.

En outre, chaque commune doit disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats errants ou en état de divagation. A ce titre, la Ville de Troyes dispose d'un marché avec la SPA de Menois pour un montant annuel de près de **50 000 €**, pour la gestion d'une infrastructure de fourrière animale ainsi que la prise en charge de l'exploitation de cette fourrière.

Les recettes annuelles, à hauteur de **3 000 €**, proviennent de la facturation des prestations, des animaux repris par leur propriétaire, au titre de la prise en charge de l'animal (30 €), du tarif journalier de garde (10 €/jour) et de la refacturation à l'euro des frais vétérinaires.

C9 - SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<p>TOTAUX GENERAUX</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0</p>
<p><u>POUR MEMOIRE :</u></p> <p>BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT</p> <p>Réhabilitation de parcs de stationnement existants - programme annuel</p> <p>Remboursement annuel du capital de la dette</p> <p>Dépôts et cautionnements</p> <p>Participation pour non réalisation d'aires de stationnement</p> <p style="text-align: center;">TOTAUX GENERAUX BUDGETS PRINCIPAL/ANNEXE</p>	<p>547 600</p> <p>200 000</p> <p>344 600</p> <p>3 000</p> <p>547 600</p>	<p>53 000</p> <p></p> <p>3 000</p> <p>50 000</p> <p>53 000</p>	<p>- 494 600</p> <p>- 200 000</p> <p>- 344 600</p> <p>0</p> <p>50 000</p> <p>- 494 600</p>

⑤ Le **stationnement payant**, individualisé sous forme de **budget annexe** depuis 2003, permet à la ville, au travers d'une politique d'ensemble, de disposer d'un outil pertinent, associant efficacement les secteurs de l'aménagement de la cité et des déplacements urbains. Cette délégation de service public est confiée à Troyes Parc Auto jusqu'au mois de juin 2012.

Équilibrée à hauteur de **2 746 600 €**, cette section est alimentée en recettes par la perception des droits des usagers fréquentant les différents parkings mis à leur disposition. Elle se décompose en deux parties constituées, pour la première, estimée à **1 733 000 €** des produits des recettes des parcs en ouvrage et en enclos ; pour la seconde, d'un montant de **1 013 600 €**, résultat des stationnements sur voirie dont s'acquittent les automobilistes à l'horodateur.

En dépenses, les principaux postes sont constitués par les frais de fonctionnement du service des agents de surveillance de la voie publique pour **575 200 €**, la rémunération de la société délégataire évaluée à **1 402 800 €** et les intérêts des emprunts pour **274 000 €**.

L'excédent de fonctionnement de 494 600 € contribue au financement de la section d'investissement.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Pour rappel, le crédit ouvert en 2010 pour la **vidéoprotection** sera reporté en 2011, pour permettre le déploiement du système sur les espaces communaux par la pose de 11 nouvelles caméras, dans le cadre d'une troisième tranche de travaux. Si le déploiement de la vidéo protection est une priorité gouvernementale de la politique de prévention de la délinquance, la Ville de Troyes est identifiée avec 75 autres collectivités pour bénéficier du Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance. A ce titre, un concours de **71 070 €** est attendu de l'Etat.

② Concernant le **budget annexe du stationnement payant**, la modernisation des parcs existants se poursuit pour un montant global de **200 000 € HT** ainsi :

- Modernisation des moyens de communication de secours dans les parkings en ouvrage
- Mise à l'étude et réalisation de nouveaux parcs en enclos de surface

**10 – ECONOMIE, EMPLOI,
RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES**

B10 - ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	11 625		- 11 625			
ACCUEIL EMPLOI	106 200	14 000	- 92 200	106 080	15 500	- 90 580
EMPLOIS INSERTION	371 600	270 600	- 101 000	252 420	164 110	- 88 310
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>						
TOTAUX	489 425	284 600	-204 825	358 500	179 610	-178 890
écart 2011 / 2010				-130 925	-104 990	25 935
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>343 100</i>		<i>- 343 100</i>	<i>232 520</i>		<i>- 232 520</i>
*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010						
<u>POUR MEMOIRE</u> (hors mouvements d'ordre)						
BUDGET ANNEXE PATRIMOINE INDUSTRIEL	59 250	238 110	178 860	38 000	99 500	61 500
<u>dont</u> :						
charges courantes	18 600			15 400		
taxes foncières	20 100			13 100		
intérêts des emprunts	20 550			9 500		
loyers et remboursements de charges		198 110			64 500	
Subventions		40 000				
Autres recettes					35 000	
écart 2011 / 2010				-21 250	-138 610	-117 360

➤ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre de ses compétences, le Grand Troyes porte le développement économique à l'échelle de l'agglomération. Ses champs d'intervention recouvrent notamment l'aménagement des zones d'activité économique, l'accueil et l'implantation des entreprises, le développement des compétences en matière d'emploi, de même que la promotion du territoire.

En cohérence et complémentarité avec les grandes orientations définies par le Grand Troyes, la Ville de Troyes s'est fixée, au sein de son plan d'action municipale, plusieurs objectifs à caractère économique parmi lesquels figurent :

- le réaménagement du quartier de la gare, avec l'accueil d'activités tertiaires ;
- l'aménagement du Site des Moulins, et l'ouverture de ce parc au public, avec l'appui d'opérateurs pour la réhabilitation du bâti ;
- le renouvellement du tissu économique, avec l'appui au développement tertiaire, au travers de l'Hôtel d'Entreprises.

Dans le cadre de la convention de service partagé entre la Ville de Troyes et le Grand Troyes, la traduction opérationnelle de ces objectifs repose en partie sur l'accueil des créateurs au sein de l'Hôtel d'Entreprises, de même que la mobilisation d'opérateurs privés pour porter les opérations urbaines à composante économique.

Sur le plan financier, les opérations d'aménagement font l'objet d'un budget spécifique, avec pour l'année 2011 :

- ***l'aménagement du site des Moulins : 350 000 €***

Cet investissement recouvre la création d'une vélo-voie et deux passerelles, qui assureront le lien entre Saint-Julien-les-Villas et Troyes, agrémentée d'une signalétique pédagogique, dans le cadre du développement des moyens de déplacement doux.

Une Maison des Maraîchers, destinée à accueillir des animations pédagogiques en lien avec l'environnement, complétera le programme. Pour ce faire, un chantier école est envisagé pour réhabiliter dans les règles de l'art une maison d'habitation du site, à l'architecture champenoise. La Ville de Troyes prendra en charge la fourniture des matériaux et la création de jardins pédagogiques, jardins familiaux, et vergers. Une participation du Grand Troyes à hauteur de 50 000 € est escomptée.

C10 - ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Pour mémoire</i>			
AMENAGEMENT DU SITE DES MOULINS : passerelles, création cheminement piétons et vélos, maison des Maraîchers	350 000	50 000	- 300 000
TOTAUX BUDGET PRINCIPAL (hors études)	0	0	0
<i>Pour mémoire</i> : Etude globalisée aux Services généraux Etude Pôle Gare			
POUR MEMOIRE :			
BUDGET ANNEXE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL	63 000	1 500	- 61 500
Modernisation hôtel d'entreprises	24 100		- 24 100
Remboursement annuel du capital de la dette	37 400		- 37 400
Dépôts et cautionnements	1 500	1 500	0
TOTAUX GENERAUX BUDGETS PRINCIPAL/ANNEXE	63 000	1 500	- 61 500

- **Pôle Gare** : L'étude menée par l'A REP (Aménagement Recherche Pôles d'Echanges) en 2010, dans le cadre d'une convention multipartite (Etat, Région, Département, Agglomération, Ville de Troyes, SNCF, RFF) doit permettre de définir les futures orientations d'aménagement sur le site de la Gare. L'année 2011 sera consacrée au montage juridico-financier de l'opération, mais également à la concertation avec les différentes instances concernées par le projet.

Outre l'aménagement économique de son territoire, la Ville de Troyes accompagne et soutient la création d'entreprises tertiaires, au travers de l'**Hôtel d'Entreprises**. Cet immeuble de bureaux, propriété communale, est animé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre d'un partenariat visant à personnaliser le suivi des jeunes entrepreneurs.

L'Hôtel d'Entreprises fait l'objet d'un budget annexe rattaché au patrimoine industriel, au sein duquel apparaissent des dépenses de fonctionnement liées à l'entretien, à l'animation et aux taxes foncières. Ces dépenses sont partiellement compensées par des loyers perçus auprès des jeunes entreprises en création. Afin de moderniser l'immeuble, une ligne d'investissement est abondée à hauteur de **24 100 €**.

Enfin, les animations et initiatives qui contribuent à la diffusion de l'esprit entrepreneurial, et pour lesquelles la Ville de Troyes s'est impliquée sur les précédents exercices, perdureront en 2011. Sur le plan financier, elles seront notamment accompagnées par le Grand Troyes, dans le cadre d'un partenariat élargi.

➤ **SECTEUR EMPLOI**

Le projet de budget de fonctionnement du **service Accueil Emploi** retient, hors frais de personnel, des charges courantes estimées à **106 080 €** et des recettes escomptées pour **15 500 €**.

Par rapport à l'année précédente, il doit être mis en perspective de notre implication soutenue dans le dispositif des Points Conseil Emploi de l'Agglomération Troyenne, dans un contexte économique difficile, les 4 axes opérationnels suivants :

- **l'intensification d'actions d'information et de recrutement en direction des demandeurs d'emploi** dans les quartiers pour rapprocher des catégories ciblées de demandeurs d'emploi vers des secteurs ou des métiers en tension avec le concours d'entreprises qui recrutent, pour informer sur des recrutements lors de démarrage de formations ou encore pour promouvoir des dispositifs spécifiques, sous la forme de « mini forums emploi » organisés dans les Maisons de quartier, en partenariat étroit avec la Mission Locale et le Pôle-Emploi (**314 troyens ont pu en bénéficier**).
- **le renforcement de notre collaboration avec le Grand Troyes en appui des recrutements dans le cadre des travaux de rénovation urbaine** : c'est ainsi qu'un forum de recrutement sous la forme d'un Job ANRU s'est tenu en novembre à l'espace de la Porte Saint Jacques afin de permettre aux entreprises retenues sur les chantiers de rénovation urbaine de recruter (**14 entreprises participantes** : Drujon, Masson Démolition, OBS/Dybiec, Lamblin, CMD2, SCCG, ISS, AMCO, Isolapro, Roussey, EIFFAGE, Capristo, Masson Plomberie, et Conat).
- une **démarche a été initiée avec les Espaces Métiers**, inaugurés tout dernièrement pour lesquels une collaboration est envisagée.
- la mise en œuvre de ces actions de proximité accorde tout naturellement, de la fonction prioritaire **d'accueil et d'accompagnement individualisé** au quotidien des demandeurs d'emploi au sein du Point Conseil Emploi en Mairie (**5 651 visites au service en 2010, dont 1 592 entretiens réalisés au premier décembre**).

Dans un contexte sensible, le **tissu associatif constitue un partenaire incontournable de l'initiative publique** et constitue une efficacité de terrain appréciée : l'association Egée qui, sous l'égide du Grand Troyes et du Pôle-Emploi, s'est structurée pour l'accueil des cadres en recherche d'emploi à l'échelle de l'agglomération (32 cadres de l'agglomération ont pu intégrer le dispositif dont 23 Troyens) ; ou la Mission Locale, dédiée aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, pour laquelle une subvention de fonctionnement de **105 000 €** a été attribuée en 2011.

➤ EMPLOIS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Face à la crise économique et ses répercussions dans le domaine de l'emploi, la Collectivité a décidé de poursuivre la politique qu'elle a engagée depuis de nombreuses années en faveur de l'insertion professionnelle en reconduisant, en 2011, le nombre de postes sous **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi** individuels, en maintenant les **contrats Adulte Relais** en cours, et en restant en appui du **chantier d'insertion** évoluant sur le site des Moulins, dont elle est le maître d'ouvrage, la « gestion employeur » étant, quant à elle, confiée depuis 2004 à l'Association Intermédiaire « Boutique Boulot ».

La reprise par la Ville de Troyes de la gestion des ACM situés dans les quartiers Marots, Pont du Jour et Vassaules entraînant de ce fait, l'intégration, au sein de la Collectivité, des personnels sous **Contrats Unique d'Insertion**, dont le terme est prévu courant 2011, portera donc à 15, le nombre de personnes recrutées sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au sein des effectifs municipaux.

La conjoncture économique actuelle, et ses répercussions sur l'activité des Entreprises ne permettent pas à ces dernières, signataires de la chartre partenariale avec la Collectivité en décembre 2009, de recruter les 10 jeunes accueillis, malgré le très bon travail réalisé par ces derniers dans leur domaine d'activité.

Ainsi, la diminution des dépenses et recettes au regard de l'exercice budgétaire précédent s'explique par la non reconduction du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi Passerelle, et par la prévision de la réduction de l'aide financière de l'Etat pour les postes Contrat Accompagnement à l'Emploi.

**11 – URBANISME,
RENOUVELLEMENT URBAIN**

**12 - REQUALIFICATION
DES ESPACES PUBLICS**

B11 - URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
POLE URBANISME ET PATRIMOINE	15 500		- 15 500	13 500		- 13 500
GEST. SOLS ET RENOVATION URBAINE	8 800		- 8 800	4 300		- 4 300
SECTEUR SAUVEGARDE	114 000	15 000	- 99 000	147 400	52 000	- 95 400
ACTION FONCIERE ET PATRIMOINE	559 800	825 000	265 200	374 570	742 000	367 430
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>701 580</i>		<i>- 701 580</i>	<i>717 480</i>		<i>- 717 480</i>
TOTAUX	1 399 680	840 000	-559 680	1 257 250	794 000	-463 250
écart 2011 / 2010				-142 430	-46 000	96 430
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>						
*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010						
<u>POUR MEMOIRE</u> (hors mouvements d'ordre)						
BUDGET ANNEXE ZAC DES TROIS SEINE	166 150	166 150		10 000	10 000	
<u>dont</u> : achats/ventes de terrains	166 150	166 150		10 000	10 000	

La présentation du budget du secteur Urbanisme et Renouvellement Urbain s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action Municipale 2009-2014 et reprend :

- les grandes lignes de missions dévolues respectivement aux directions Urbanisme - rénovation urbaine et , Action foncière - patrimoine ;
- les grands projets transversaux d'aménagement urbain et de requalification des espaces publics.

La Direction de l'Urbanisme englobe la gestion des sols, la mise en œuvre du programme rénovation urbaine dans les quartiers, la rénovation du centre ancien et politique d'aides aux propriétaires (aides accordées dans le cadre des OPAH et subventions « secteur sauvegardé »).

Outre la gestion locative des biens appartenant à la collectivité, la Direction Action foncière et patrimoine assure la mise en œuvre de la politique foncière et patrimoniale de la collectivité à travers un programme annuel de cessions / acquisitions, dont les recettes figurent sur les services généraux en cessions d'immobilisations (cf. tableau C15) pour un montant de **1 500 000 €**.

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement présente un résultat positif (hors charge de personnel) de **254 230 €** en progression de près de 80% par rapport à 2010. Cette augmentation s'explique par une gestion active du patrimoine municipal dans le prolongement de la politique menée en 2010 qui a permis d'atteindre un taux de vacance très faible qui se traduit comptablement par une optimisation des recettes, et notamment des revenus des immeubles,

La baisse d'un tiers des taxes foncières s'explique par une reprise en paiement direct par les gestionnaires (le Grand Troyes et Troyes Habitat) du règlement des taxes foncières portant sur les équipements du Stade de l'Aube et du PEX, ainsi que sur les baux emphytéotiques conclus avec l'OPH Troyes Habitat. Cette reprise en paiement direct est compensée par une diminution proportionnelle des charges récupérées. La charge nette de ces deux postes est donc identique aux résultats constatés sur l'exercice 2010.

La section de fonctionnement propre au **Secteur Sauvegardé** intègre une part importante de frais d'étude (**115 000 €**) consacrés à la mise en œuvre opérationnelle du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) qui englobe les volets OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) et ORI (Opération de Restauration Immobilière) soutenus par l'Etat, la Région et la caisse des dépôts et consignations au titre du Programme National de Requalification. L'éligibilité de la Ville de Troyes à ce nouveau dispositif se traduit par une augmentation significative des recettes attendues sur la ligne « service secteur sauvegardé ».

Les crédits d'étude propres à la mise en révision et extension du périmètre du secteur sauvegardé s'inscrivent dans le cadre des crédits d'études globalisés.

Le **budget annexe ZAC 3 Seine** reste actif, avec une provision et, ce en l'absence de visibilité quant à de possibles transactions à venir dans le périmètre de la ZAC.

C11 - URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE	2 536 900	972 700	- 1 564 200
<i>Pour mémoire</i>			
<i>PRU - Equipements de proximité</i>	<i>2 305 000</i>	<i>862 000</i>	<i>- 1 443 000</i>
<i>PRU - quartier des Sénardes - Maison de quartiers</i>	<i>1 705 000</i>	<i>660 000</i>	<i>- 1 045 000</i>
<i>PRU - quartier des Chartreux - Restructuration Centre René Peltier</i>	<i>600 000</i>	<i>202 000</i>	<i>- 398 000</i>
PRU - Points d'Apports Volontaires	231 900	110 700	- 121 200
<i>PRU - quartier des Chartreux - Points d'Apports Volontaires</i>	<i>64 100</i>	<i>14 400</i>	<i>- 49 700</i>
<i>PRU - quartier des Sénardes - Points d'Apports Volontaires</i>	<i>129 000</i>	<i>36 300</i>	<i>- 92 700</i>
<i>PRU - quartier du Point du Jour - Points d'Apports Volontaires</i>	<i>38 800</i>	<i>60 000</i>	<i>21 200</i>
2 - OPERATIONS SPECIFIQUES	2 630 000	530 000	- 2 100 000
Bourse du Travail - restauration du bâtiment	2 500 000	400 000	- 2 100 000
Sente de la Gravières - Projet Urbain Partenarial (PUP)	130 000	130 000	0
3 - PROGRAMMES ANNUELS	472 900	83 000	- 389 900
Acquisitions de terrains et de bâtiments	172 400		- 172 400
Travaux sur bâtiments non affectés	97 500		- 97 500
Travaux de sécurité/conformité bâtiments	70 000		- 70 000
Démolitions de bâtiments	50 000		- 50 000
Travaux de viabilisation	80 000	80 000	0
Cautions locatives	3 000	3 000	0
4 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	460 000	0	- 460 000
Secteur Sauvegardé - Subventions pour restauration immobilière	450 000		- 450 000
Travaux de voirie - raccordement réseaux pour permis de construire	10 000		- 10 000
TOTAUX GENERAUX (hors études)	6 099 800	1 585 700	- 4 514 100
TOTAUX HORS ANRU équipements de proximité & PAV	3 562 900	613 000	- 2 949 900
<i>Pour mémoire : Etudes globalisées aux Services généraux</i>			
<i>Etude révision Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur</i>			
<i>Etude quartier durable Chomedey</i>			
POUR MEMOIRE : BUDGET ANNEXE ZAC DES TROIS SEINE			
<i>pas d'inscription en investissement</i>			

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

① Rénovation urbaine

Au titre des opérations spécifiques, on retrouve les dépenses consacrées à la poursuite du programme de rénovation urbaine engagés sur les quartiers Point du Jour, Sénardes, Chartreux et Beau Toquat, pour un montant de **2 536 900 €** pour une charge nette de 1 564 200 €. Pour 2011 sont notamment annoncées les livraisons du centre René Peltier et de la Maison de quartier des Sénardes ainsi que la réalisation des études sur la Maison de la petite enfance du Parc.

② Action foncière et gestion du patrimoine communal

Le programme annuel 2011 s'élève à **482 900 €** englobant :

- Un programme annuel d'acquisitions de **172 400 €** qui permet à la collectivité de pouvoir envisager en cours de l'exercice d'éventuelles acquisitions à l'amiable ou par voie de préemption ;
- Un budget de **167 500 €** fléchés au titre des travaux à engager dans le cadre de la maintenance du patrimoine loué ou mis à disposition ;
- Une provision de **50 000 €** pour la prise en charge de toute nouvelle démolition sur le secteur Tauxelles – Vassaules notamment ;
- **80 000 €** pour la viabilisation de terrains, emprise du projet « Jardins de Cocagne », situés sur la commune de Rouilly-Saint-Loup, avec le projet de cession au profit de l'association du foncier moyennant un prix d'acquisition conforme à l'estimation domaniale majoré du coût de ladite viabilisation ;
- **10 000 €** pour couvrir le coût de la participation de la Ville aux frais d'extension et de renforcement de réseaux de distribution électrique dus suivant délibération n° 29 du 16/12/2010.

Le programme prévisionnel de cessions immobilières 2011 repose autour d'échanges fonciers initiés dans le cadre de la restructuration de l'école du 14 juillet, de la cession de terrains sur la commune de Rouilly-Saint-Loup dans le cadre du projet de « Jardins de Cocagne », de terrains occupés par l'APEL, de terrains situés sur la commune de Saint-Parres-aux-Tertres au profit du Grand Troyes.

③ Centre ancien – valorisation du patrimoine

450 000 € sont budgétisés dans le cadre du financement des appels de fonds levés par les bénéficiaires de l'OPAH 2004/2009 ou de subventions pour restauration immobilière en secteur sauvegardé supportées par la Ville auxquels il convient d'ajouter les engagements à venir dans le cadre de la 4^{ème} OPAH-RU dont la signature est attendue courant 2011.

La mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière concourt également de la volonté de sauvegarde et valorisation du centre ancien à travers un dispositif plus coercitif qui doit permettre à la collectivité d'intervenir sur les îlots les plus dégradés où le seul levier des aides de droit commun ou de l'OPAH-RU ne suffisent pas à faire évoluer la situation.

④ Politique de l'habitat

L'ensemble des actions menées en faveur de l'habitat à l'échelle communale ou intercommunale s'inscrit désormais dans le cadre du Plan local de l'Habitat (PLH), approuvé par le Grand Troyes en novembre 2009. Plusieurs thématiques sont détaillées dans ce plan approuvé par l'Etat pour les 6 prochaines années : programmation de logements neufs, amélioration du parc privé, logements des personnes défavorisées, observatoire du logement. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis par typologie et par secteur. Le PLH estime un besoin annuel de logements supplémentaires d'environ 730 sur l'agglomération soit un peu plus de 400 logements sur la ville centre, offre nouvelle tout type de logement confondu.

- Dans le Secteur Sauvegardé : Au cours des 15 dernières années, plus de 800 logements ont pu être réhabilités. La dernière OPAH a permis d'engager la réhabilitation de près de 360 logements entre 2004 et 2009. L'année 2011 sera marquée par la contractualisation de la 4^{ème} OPAH-RU.
- Dans les quartiers en rénovation urbaine : Après les quartiers du Point du Jour, des Chartreux et des Sénardes, le secteur Beau Toquat entre en 2011 dans une phase opérationnelle.
- Sur l'ensemble du territoire communal : La Ville de Troyes, est en contact avec nombre d'investisseurs et s'assure de la cohérence des projets dans un rôle de facilitateur ou mise en relation. Une veille particulière est mise en place à l'échelle d'îlots, anciens sites usiniers ou friches industrielles pour lesquelles une mutation s'annonce. Sans que cette liste ne soit exhaustive, il est possible de citer les sites Renault Ford, Fra-For, Vachette, Jacquot, RPC, etc.

Par ailleurs, un suivi particulier sur l'évolution du nombre de logements étudiants sur Troyes laissant percevoir la livraison de près de 350 logements dédiés dans les 2 ans et, la reconversion des sites usiniers et propriétés repérées en ZPPAUP est assuré.

Enfin, des actions spécifiques se mettront progressivement en place, en partenariat avec les bailleurs sociaux, pour requalifier des secteurs d'habitat social initialement non retenus au titre du Programme National de Rénovation Urbaine comme le quartier de la Planche Clément ou le quartier Jules Guesde et ainsi anticiper et éviter de nouvelles fractures urbaine et sociale.

⑤ **Deux opérations spécifiques** concernent plus particulièrement le secteur de l'Urbanisme à savoir :

- La **restauration de l'immeuble Bourse du Travail** dans sa partie clos et couvert pour une livraison des travaux sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, attendue fin 2011,
- La contribution de la Ville de Troyes au titre du **PUP**, objet de la délibération n° 26 du 16/12/2010.

⑥ **Les grands projets transversaux d'aménagement urbain**

A travers les cessions de terrains nus ou de patrimoine bâti, la Ville de Troyes participe au renouvellement urbain régulier du territoire tout en privilégiant la notion de projet urbain. La collectivité intervient également comme aménageur de zones spécifiques ou de quartiers telles que les Zones d'Aménagement Concertés (ZAC) dans les années 1990/2000 (ZAC TEO1, ZAC Songis, ZAC des 3 Seine). Récemment, à travers le permis d'aménager Copainville / Sénardes, la Ville a pu viabiliser avec l'aide des partenaires du Programme de Rénovation Urbaine, de nouveaux terrains à bâtir permettant à terme d'envisager de nouvelles formes d'habitat (programme d'accession sociale à la propriété), l'implantation de nouveaux services (maison de quartier, crèche, aires de jeux) et de nouvelles activités (commerces de proximité, agence Pôle-emploi) synonymes de mixité fonctionnelle.

Pour la première fois, la Ville a approuvé fin 2010, la mise en place d'un Projet urbain Partenarial (PUP) avec un aménageur privé répondant ainsi aux objectifs des PLU des communes de Troyes et St-Parres-aux-Tertres visant à créer une nouvelle liaison intercommunale. Le projet permet en outre de transformer une sente piétonne non aménagée en une voirie à caractère résidentielle compatible avec une urbanisation maîtrisée du quartier. Ce montage financier pourrait être reproduit dans le cadre de nouvelles opérations et favoriser ainsi le partenariat public-privé. L'année 2011 verra ce projet se concrétiser.

Enfin, il convient de souligner les grands projets transversaux structurant développés par ailleurs :

- la reconversion de l'îlot Bourse du Travail
- l'aménagement du futur éco-quartier Chomedey-Tauxelles,
- l'aménagement du quartier Gare
- l'aménagement du parc des Moulins

C12 - REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - MAINTENANCE DES ESPACES PUBLICS	47 500	0	- 47 500
Maintenance voirie requalifiée	47 500		- 47 500
2 - OPERATIONS SPECIFIQUES DE REQUALIFICATION	4 005 000	1 315 000	- 2 690 000
Requalification des quais du Canal de la Haute Seine	3 605 000	1 315 000	- 2 290 000
Réouverture du Canal de la Haute Seine	100 000		- 100 000
Hôtel de Ville - places et rues connexes	300 000		- 300 000
3 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	240 000	240 000	0
Requalification des quais du Canal de la Haute Seine : pistes cyclables (Grand Troyes)	240 000	240 000	0
TOTAUX GENERAUX (hors études)	4 292 500	1 555 000	- 2 737 500
<i>Pour mémoire : Etude globalisée aux Services généraux Requalification de la place St Pierre</i>			

En accompagnement des actions menées en matière d'urbanisme ou de voirie, le secteur Requalification des espaces publics présente un budget à hauteur de **47 500 €** en matière de maintenance de voirie requalifiée.

En matière d'opérations spécifiques :

- une somme de **3 605 000 €** est prévue pour la **requalification des quais Dampierre et Comtes de Champagne**.
- une somme de **100 000 €** est inscrite au budget 2011 afin de poursuivre les travaux de **réouverture du Canal de la Haute Seine** engagée courant 2010 ;
- une somme de **300 000 €** est également inscrite dans le cadre du démarrage de la **requalification de la place de l'hôtel de ville et de ses rues connexes**.

Le réaménagement du quai Dampierre accueillera la circulation automobile dans les deux sens. Côté quai des Comtes de Champagne et dans le prolongement de la rue Roger Salengro, un large mail piétonnier végétalisé sera créé favorisant ainsi les promenades et la circulation des cyclistes. Cette requalification des espaces comprend également les travaux d'éclairage public, le revêtement qualitatif (pierre, pavés) des trottoirs et des chaussées, le mobilier urbain, dans le respect de la charte en vigueur, et un accent tout particulier sera mis sur la création d'espaces verts. Ce projet s'inscrit hors pistes cyclables (**240 000 €**), ces dernières relevant d'une maîtrise d'ouvrage confiée à la Ville par le Grand Troyes (opération pour compte de tiers).

13 – PREVENTION

B13 - PREVENTION

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
PREVENTION	599 420		- 599 420	570 520		- 570 520
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS	1 036 600	755 600	- 281 000	833 760	631 300	- 202 460
SEJOURS	210 300	77 300	- 133 000	189 350	100 300	- 89 050
FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	60 395	206 400	146 005	80 280	44 640	- 35 640
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>824 660</i>		<i>- 824 660</i>	<i>843 350</i>		<i>- 843 350</i>
TOTAUX	2 731 375	1 039 300	-1 692 075	2 517 260	776 240	-1 741 020
écart 2011 / 2010				-214 115	-263 060	-48 945
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>470 000</i>		<i>- 470 000</i>	<i>390 000</i>		<i>- 390 000</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

❶ Prévention

570 520 €

Cette ligne comprend essentiellement la contribution de la Ville au titre de la prévention spécialisée, sous forme de prise en charge des frais de personnel (éducateurs) et de subventions de fonctionnement afférentes.

L'exercice 2011 sera consacré à l'évaluation de ce secteur d'intervention afin de construire les bases d'une relation partenariale renouvelée, qui prendrait effet en janvier 2012.

❷ Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

833 760 €

Le budget de ce secteur est restructuré suite à la demande formulée par l'Association Jeunesse pour Demain de reprise des ACM gérés sur les quartiers Marots, Vassauls et Point du Jour. Ainsi, la charge de cette activité, subventionnée à hauteur de 233 000 € en 2010, est ventilée en charges générales et de personnel sur le budget 2011. En effet, dans le cadre de cette reprise, le personnel permanent de l'AJD affecté à la mission (4 agents) a été repris par la Ville, ainsi que deux emplois ai dés. L'évolution du périmètre d'intervention direct de la Ville va notamment permettre de poursuivre l'homogénéisation de l'offre d'accueil en faveur de la jeunesse, telle que mentionnée dans le P.A.M.

Dans l'attente de locaux dédiés et afin de garantir le niveau du service rendu aux familles, l'activité de l'ACM du Point du Jour est transférée à Menois avec mise en place d'un ramassage au sein du quartier.

❸ Séjours

189 350 €

Cette ligne permet aux enfants de 4 à 17 ans de réaliser environ 2 200 journées de séjours en « colonie » ou « camp ». L'organisation de ces séjours est assurée par différents prestataires.

C13 - PREVENTION

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - MODERNISATION - SECURITE	15 000	5 000	- 10 000
Travaux de Sécurité - Programme annuel	8 800	2 900	- 5 900
Travaux de Modernisation - Programme annuel	6 200	2 100	- 4 100
2 - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS - MATERIELS & MOBILIER	12 800	4 300	- 8 500
Matériels et mobilier	12 800	4 300	- 8 500
3 - FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS	42 200	12 000	- 30 200
Matériels et mobilier	38 200	8 000	- 30 200
Cautions locatives	4 000	4 000	0
TOTAUX GENERAUX	70 000	21 300	- 48 700

④ Foyer de Jeunes Travailleurs

80 280 €

Le budget 2011 traduit la situation transitoire du fonctionnement de l'équipement, liée aux travaux de réhabilitation. L'organisation des travaux en site occupé permettra le maintien de l'ouverture de 10 chambres durant l'exercice, voire la mise en location de chambres supplémentaires au cours du dernier trimestre.

Au terme de cette période de travaux, l'équipement disposera de 39 chambres. L'offre de la Ville de Troyes s'inscrit dans le réseau d'hébergement temporaire du département de l'Aube. Le Foyer de Jeunes Travailleurs constitue un sas d'entrée et de maintien dans la vie professionnelle, par le biais du logement. A ce titre, la mixité sociale du public accueilli fait partie intégrante du projet d'établissement.

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement pour 2011 comprend pour l'ensemble du secteur :

- des crédits d'acquisition de matériels et mobiliers : 51 000 €
- des crédits de travaux de maintenance, de modernisation et mise aux normes : 15 000 €
- des crédits pour cautions locatives : 4 000 €

14 – COMMERCE, ARTISANAT

B14 - COMMERCE ARTISANAT

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COMMERCE - ARTISANAT	77 000	289 000	212 000	100 580	294 000	193 420
GESTION DES HALLES	26 000	203 100	177 100	25 000	203 100	178 100
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>550 420</i>		<i>- 550 420</i>	<i>562 890</i>		<i>- 562 890</i>
TOTAUX	653 420	492 100	-161 320	688 470	497 100	-191 370
écart 2011 / 2010				35 050	5 000	-30 050
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>				<i>11 200</i>		<i>- 11 200</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2011 est estimé à **688 470 €**.

❶ Une enveloppe de dépenses à hauteur de **100 580 €** est consacrée pour 85 000 € d'une part à l'organisation et au financement du programme d'animations et de décorations de fin d'année. D'autre part, en raison des travaux de requalification du centre-ville et de leur impact sur l'activité économique des commerces, la collectivité propose pour l'année 2011 des mesures d'accompagnement destinées au pôle commerçant troyen. Il s'agira tout d'abord de poursuivre la politique de soutien aux associations existantes dans les aides à projets. Au delà, la Ville souhaite, en partenariat avec les chambres consulaires et l'ensemble des commerçants volontaires, engager un programme amplifié d'actions d'animation et de communication, destiné à soutenir l'attractivité du centre-ville. Un effort sera ainsi particulièrement déployé pour inciter les chalands à fréquenter les commerces troyens, notamment en périodes d'activité moins soutenue.

Évaluées à **294 000 €**, les recettes correspondent à l'exploitation commerciale du domaine public. Il s'agit essentiellement des droits de terrasses et des droits de places des marchés.

❷ Concernant le **marché central des halles**, les charges, estimées à **25 000 €**, couvrent la maintenance courante et les petites interventions dans les espaces et locaux en mezzanine, sous gestion municipale. Elles permettent également de régler la quote-part des charges communes incombant à la Collectivité au titre du fonctionnement général du bâtiment.

Les produits escomptés s'élèvent à **203 100 €** et proviennent des différentes redevances perçues pour l'occupation et l'exploitation des halles et principalement des commerçants regroupés au sein du GIE.

A cet égard, le travail de réexamen concerté des conditions d'exploitation des halles s'est poursuivi tout au long de l'année 2010 par la tenue régulière de groupes de travail associant les représentants de la Ville et du GIE des Halles. Les conclusions tendent vers une reprise en gestion directe par la collectivité. Cette orientation devrait être proposée au Conseil Municipal au cours du premier semestre.

C14 - COMMERCE ET ARTISANAT

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - MARCHES	70 000	0	- 70 000
Halles de l'Hôtel de Ville - Travaux de modernisation	70 000		- 70 000
2 - DIVERS	1 000	1 000	0
Cautions	1 000	1 000	0
TOTAUX GENERAUX	71 000	1 000	- 70 000

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

En terme d'investissement, une enveloppe de **70 000 €** est affectée au programme annuel de travaux de réhabilitation et de modernisation des halles. Ce budget sera, pour l'essentiel, consacré à la réfection du système de sécurité incendie (SSI) de l'équipement.

**15 – SERVICES GENERAUX - FINANCES,
COMMANDE PUBLIQUE, PROTOCOLE**

B15 - SERVICES GENERAUX

Montants exprimés en Euros

SERVICES	POUR MEMOIRE BUDGET 2010			PROJET BUDGET 2011		
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
DIRECTION DES FINANCES - LAMOURA	1 105 769	1 284 820	179 051	1 078 710	1 221 100	142 390
AFFAIRES JURIDIQUES	207 740	238 000	30 260	238 790	135 000	- 103 790
DOCUMENTATION	60 250	2 700	- 57 550	53 720	2 200	- 51 520
RESSOURCES HUMAINES ET ELUS	1 431 820		- 1 431 820	1 553 130	22 000	- 1 531 130
SYSTEMES D'INFORMATION - ARCHIVES	590 490	6 800	- 583 690	576 420	26 200	- 550 220
ADMINISTRATION GENERALE	1 122 736		- 1 122 736	1 103 560		- 1 103 560
LOGISTIQUE	543 400	10 000	- 533 400	541 560	13 000	- 528 560
FETES ET CEREMONIES	10 500	59 200	48 700	9 450	70 210	60 760
COMMUNICATION - PROTOCOLE	340 800		- 340 800	341 670		- 341 670
<i>PERSONNEL PERMANENT*</i>	<i>7 826 930</i>	<i>193 900</i>	<i>- 7 633 030</i>	<i>8 004 320</i>	<i>222 610</i>	<i>- 7 781 710</i>
SOUS-TOTAUX	13 240 435	1 795 420	-11 445 015	13 501 330	1 712 320	-11 789 010
PRODUITS GLOBALISES (impôts et dotations)		61 172 570	61 172 570		62 069 800	62 069 800
TOTAUX	13 240 435	62 967 990	49 727 555	13 501 330	63 782 120	50 280 790
écart 2011 / 2010				260 895	814 130	553 235
<i>DONT PERSONNEL TEMPORAIRE</i>	<i>438 520</i>		<i>- 438 520</i>	<i>417 590</i>		<i>- 417 590</i>

*pour une vision globale par secteur, le budget primitif du personnel permanent 2010 et 2011 sont répartis de façon proportionnelle au réalisé 2010

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Regroupant divers services dont la compétence est essentiellement de nature transversale, les tableaux B15 et C15 constituent le dernier chapitre de l'examen des budgets fonctionnels.

❶ **Les dépenses directes de fonctionnement (tableau B15)**, hors personnel permanent, sont proposées à **13 501 330 €** :

- Finances : le budget de 1 078 710 € correspond surtout au financement de frais généraux (cotisations, frais de recouvrement, pertes sur créances irrécouvrables...) et à la contribution obligatoire appelée par le village de vacances Lamoura en baisse en raison de la fin de commercialisation de séjours par la Ville au second semestre 2011 ;
- Affaires juridiques : le budget est majoritairement affecté au poste « assurances », estimé pour 2011 à 160 400 € ;
- Ressources Humaines et élus : cette ligne englobe les dépenses autres que celles portant sur la rémunération du personnel permanent (frais de formation, prestations d'action sociale, cotisation FIPH, annonces, médecine du travail...) ainsi que les indemnités et les frais de formation des élus composant le Conseil municipal ;
- Systèmes d'information : le poste le plus important est le poste « télécommunications », 220 000€, représentant pour l'essentiel des abonnements (téléphonie fixe ou mobile, accès internet. A noter que ce poste est en diminution (- 40 000 €), sous l'effet notamment des investissements. Enfin, une autre part substantielle du budget est consacrée à la maintenance pour l'ensemble des logiciels « métier » (Etat Civil, Finances, RH, Urbanisme...) ;
- Administration générale : plus de 720 000 € seront consacrés en 2011 pour l'entretien des locaux municipaux, dont l'essentiel est confié à des entreprises spécialisées sur marchés publics ;
- Logistique : cette ligne comprend en particulier les charges de fonctionnement du garage municipal (510 000 €) et notamment le poste « carburants et pièces détachées » ;
- Fêtes/cérémonies : ce service gère les demandes de locaux et de matériels d'organismes publics/privés ou de particuliers.
- Communication – Protocole : cette ligne englobe non seulement les besoins de la direction de la communication ou du service protocole mais aussi ceux du service photothèque. Le budget global s'élève pour 2011 à **341 670 €**.

② **Quant aux recettes de fonctionnement**, elles comprennent principalement les produits dits globalisés qui s'élèvent cette année à **62 069 800 €** contre 61 172 570 € en 2010.

Ceux-ci comprennent notamment les produits fiscaux et les dotations de l'Etat, soit :

- | | | |
|--|----|--------------|
| ▪ - le produit des contributions directes (compte 731) : | 26 | 523 270 € |
| ▪ - les dotations de compensation et de solidarité versées par la CAT (comptes 732) : | | 9 293 100 € |
| ▪ - les taxes et produits divers (autres comptes 73) : | | 2 530 000 € |
| ▪ - la dotation globale de fonctionnement (y compris la DSUCS), comptes 741 : | | 20 864 600 € |
| ▪ - diverses dotations et attributions de compensation versées par l'Etat ou CG10 (comptes 746, 748) : | | 2 856 460 € |

Aux produits globalisés, il convient d'ajouter les recettes des services généraux, notamment celles du service Lamoura (580 000 €)

Au final, le montant total des recettes du secteur s'élève ainsi à **63 782 120 €** contre 62 967 990 € en 2010, soit une progression de **1.3 %**.

C15 - SERVICES GENERAUX

Montants exprimés
en Euros

O B J E T	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
1 - EQUIPEMENTS INFORMATIQUES - PROGRAMMES ANNUELS	264 000	0	- 264 000
Informatique - matériels	138 000		- 138 000
Informatique - logiciels	76 000		- 76 000
Informatique - réseaux - travaux	50 000		- 50 000
2 - MATERIELS ET MOBILIER	6 600	0	- 6 600
Protocole - matériels et mobilier	6 600		- 6 600
3 - MOYENS GENERAUX	20 000	0	- 20 000
Grosses réparations	20 000		- 20 000
4 - ETUDES GLOBALISEES	100 000	0	100 000
5 - RECETTES GLOBALISEES	0	14 550 000	14 550 000
Fonds de compensation de la TVA		2 000 000	2 000 000
Versement sur amendes de police		750 000	750 000
Taxe locale d'équipement		300 000	300 000
Cessions d'immobilisations		1 500 000	1 500 000
Programme d'emprunt		10 000 000	10 000 000
TOTAUX GENERAUX	390 600	14 550 000	14 159 400

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT

❶ La section d'investissement détaillée au **tableau C15** comprend en premier lieu les équipements informatiques pour une somme de **264 000 €**, qui intègre la poursuite du plan de renouvellement du matériels informatique tout en maintenant les efforts sur le déploiement du réseau de fibres optiques de la Ville de Troyes.

Les autres postes concernent les moyens matériels et mobiliers mis à disposition par le Protocole (**6 600 €**), ainsi que les crédits nécessaires aux grosses réparations du parc automobile (**20 000 €**).

❷ Les ressources d'investissement rattachées aux services généraux contribuent à l'équilibre général du budget et s'élèvent à **14 550 000 €**, comprenant notamment :

- - le fonds de compensation de la TVA assis sur les dépenses d'investissement de 2010 : 2 000 000 €
- - le versement effectué par l'Etat au titre des amendes de police : 750 000 €
- - la taxe locale d'équipement : 300 000 €
- - le programme prévisionnel de cessions immobilières : 1 500 000 €
- - et enfin, le programme d'emprunt globalisé : 10 000 000 €

Ainsi, se présentent les prévisions budgétaires afférentes aux besoins des services généraux pour l'exercice 2011.

EQUILIBRE GENERAL

D1 - BUDGET PRINCIPAL - MOUVEMENTS REELS

RECAPITULATION PAR COMMISSION

Montants exprimés en Euros

COMMISSIONS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
ANIMATION DE LA CITE, CULTURE, PATRIMOINE HISTORIQUE, VIE ETUDIANTE	2 188 700	817 000	9 243 760	1 050 900
AFFAIRES SOCIALES	262 700	112 000	9 952 970	3 504 000
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	1 039 850	162 700	10 944 060	7 277 300
PROMOTION DE LA VILLE, TOURISME, POLITIQUE DES LABELS	1 528 000	810 000	1 022 330	47 000
DEPLACEMENTS URBAINS, CIRCULATION, VOIRIE, MAINTENANCE DES BATIMENTS	4 001 300	630 000	6 034 360	406 000
ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL JEUNES	1 118 800	17 100	5 703 360	1 231 660
POLITIQUE DES QUARTIERS ET DE PROXIMITE, CONSEILS DE QUARTIERS	2 442 350	862 000	2 021 910	336 730
SPORTS ET LOISIRS	182 400		4 149 140	892 500
SECURITE, PROTECTION ET GESTION ANIMALE, STATIONNEMENT			2 030 530	115 000
ECONOMIE, EMPLOI, RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES			358 500	179 610
URBANISME, RENOUELEMENT URBAIN	3 562 900	613 000	1 257 250	794 000
REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	4 292 500	1 555 000		
PREVENTION	70 000	21 300	2 517 260	776 240
COMMERCE, ARTISANAT	71 000	1 000	688 470	497 100
SERVICES GENERAUX	390 600	14 550 000	13 501 330	63 722 120
A - TOTAUX COMMISSIONS	21 151 100	20 151 100	69 425 230	80 830 160
B - CHARGE DE LA DETTE	8 237 430	209 500	2 437 000	60 000
C - TOTAUX BUDGET PRINCIPAL	29 388 530	20 360 600	71 862 230	80 890 160
D - RAPPEL INVESTISSEMENT			29 388 530	20 360 600
E - EQUILIBRE GENERAL			101 250 760	101 250 760
<i>(Mouvements réels)</i>				

CALCUL DE L'AUTOFINANCEMENT	RAPPEL BP 2010		PROJET 2011	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	71 714 060	80 416 760	71 862 230	80 890 160
soit.....		8 702 700		9 027 930
déduction du remboursement net de la dette	8 036 960	334 260	8 237 430	209 500
soit.....	7 702 700		8 027 930	
soit AUTOFINANCEMENT NET		1 000 000		1 000 000

TABLEAU D1 – BUDGET PRINCIPAL – MOUVEMENTS REELS – Récapitulation par commission

Le **tableau D1** a pour objectif de décrire les conditions de formation de l'équilibre du budget principal en récapitulant l'ensemble des mouvements réels, tant en dépenses qu'en recettes. Concernant aussi bien l'investissement que le fonctionnement, ils reprennent l'ensemble des données chiffrées présentées précédemment.

La ventilation s'établit ainsi :

	2011			2010			Ecart 2011/2010		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	29 388 530	71 862 230	101 250 760	25 405 020	71 714 060	97 119 080	3 983 510	148 170	4 131 680
Recettes	20 360 600	80 890 160	101 250 760	16 702 320	80 416 760	97 119 080	3 658 280	473 400	4 131 680
Résultat	-9 027 930	9 027 930	0	-8 702 700	8 702 700	0	-325 230	325 230	0

Le résultat de fonctionnement attendu à fin 2011 est estimé à **9 027 930 €**, soit en amélioration de 325 230 € par comparaison au budget primitif 2010.

Tout en maintenant le niveau de remboursement de la dette en capital, le budget primitif 2011 affiche un niveau d'autofinancement maintenu à **1 000 000 €**. Cela marque bien les efforts de gestion entrepris depuis des années, tant sur les charges courantes que les charges de personnel, tout en recherchant à optimiser au maximum toutes les sources de financement, dans un contexte tendu.

D2 - BUDGET PRINCIPAL - AUTRES MOUVEMENTS COMPTABLES

Montants exprimés en Euros

NATURE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 - AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 858 000	9 858 000		
Emprunts assortis option de tirage	9 858 000	9 858 000		
2 - ENTRE SECTIONS	258 000	9 285 930	9 285 930	258 000
Charges à répartir	158 000	153 000	153 000	158 000
Travaux en régie	100 000			100 000
Amortissement de biens renouvelables		2 383 200	2 383 200	
Virement à la section d'investissement		6 749 730	6 749 730	
TOTAUX GENERAUX	10 116 000	19 143 930	9 285 930	258 000

TABLEAU D2 – BUDGET PRINCIPAL – AUTRES MOUVEMENTS COMPTABLES

Outre les mouvements réels qui viennent d'être examinés, le budget comporte diverses opérations d'ordre ou purement comptables décrites au présent **tableau D2**.

En premier lieu, les mouvements internes à la section d'investissement correspondent à une provision de 9 858 000 € au titre des emprunts assortis d'une option de tirage, afin d'optimiser la gestion de trésorerie.

Ensuite, les autres mouvements correspondent aux opérations d'ordre entre sections (fonctionnement/investissement), liées aux dotations aux amortissements et aux charges à répartir, ainsi que les travaux effectués en régie portant sur des interventions d'investissement.

Figure enfin le virement à la section d'investissement permettant d'assurer l'équilibre entre les deux sections pour un montant de **6 749 730 €**.

En définitive, ces mouvements comptables s'équilibrent à la somme de **19 401 930 €**.

D3 - EQUILIBRE GENERAL

Montants exprimés en Euros

LIBELLES	DEPENSES			RECETTES		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTALES	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTALES
A - BUDGET PRINCIPAL						
1 - CHARGE DE LA DETTE	8 237 430	2 437 000	10 674 430	209 500	60 000	269 500
2 - MOUVEMENTS REELS	21 151 100	69 425 230	90 576 330	20 151 100	80 830 160	100 981 260
SOUS TOTAUX	29 388 530	71 862 230	101 250 760	20 360 600	80 890 160	101 250 760
3 - OPERATIONS D'ORDRE	10 116 000	9 285 930	19 401 930	19 143 930	258 000	19 401 930
TOTAUX BUDGET PRINCIPAL	39 504 530	81 148 160	120 652 690	39 504 530	81 148 160	120 652 690
B - BUDGETS ANNEXES (hors virement)						
1 - PATRIMOINE INDUSTRIEL	63 000	99 500	162 500	63 000	99 500	162 500
2 - ZAC DES TROIS SEINE	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000
3 - STATIONNEMENT PAYANT	547 600	2 323 100	2 870 700	124 100	2 746 600	2 870 700
TOTAUX TOUS BUDGETS	40 115 130	83 580 760	123 695 890	39 691 630	84 004 260	123 695 890

TABLEAU D3 – EQUILIBRE GENERAL

Au terme de cet examen du projet de budget pour l'exercice 2011, il convient de présenter l'équilibre général à partir des tableaux précédents auxquels il faut y ajouter les budgets annexes.

➤ **Pour le budget principal**, cet équilibre se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Charge de la dette	10 674 430	269 500
Section d'investissement	21 151 100	20 151 100
Section de fonctionnement	69 425 230	80 830 160
Totaux mouvements réels	101 250 760	101 250 760
Opérations d'ordre et comptables	19 401 930	19 401 930
TOTAUX GENERAUX	120 652 690	120 652 690

➤ **Pour leur part, les budgets annexes** sont arrêtés à :

PATRIMOINE INDUSTRIEL	162 500	162 500
ZAC DES TROIS SEINE	10 000	10 000
STATIONNEMENT	2 870 700	2 870 700

En conclusion, le total consolidé de tous les budgets s'élève à **123 695 890 €**.

Ainsi se présente le Budget Primitif pour l'exercice 2011 sur lequel il nous appartient de nous prononcer à travers diverses décisions soumises maintenant à votre approbation.